

ALGÉRIE - ANGOLA
**Le président de la CC d'Angola
reçu par le premier président
de la Cour suprême et la présidente
du Conseil d'Etat**

P. 24

COOPÉRATION ENTRE L'ALGÉRIE
ET L'INDONÉSIE :
**Les accords paraphés ont
renforcé les relations
économiques entre les 2 pays**

P. 24

PRÉSIDENTIE
**Le chef de l'Etat réaffirme
la nécessité de rationaliser
les dépenses dans la loi
de finances 2020**

P. 4

A R M É E

Gaïd Salah : Toutes les conditions «propices» à la tenue de la présidentielle dans la transparence sont réunies

Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a affirmé hier à Tamanrasset que toutes les conditions "propices" à la tenue de l'élection présidentielle dans "un climat de confiance et de transparence ont été réunies", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Nous soulignons que toutes les conditions propices à la tenue de cette échéance électorale, dans un climat de confiance et de transparence ont été réunies, à travers la mise en place de l'Autorité nationale indépendante des élections, l'élection de son président et son installation avec ses cinquante membres, qui comptent parmi les compétences nationales connues pour leur intégrité et leur loyauté", a affirmé le Général de corps d'Armée dans une allocution d'orientation diffusée à l'ensemble des unités de la Région via visioconférence à l'occasion de sa visite de travail et d'inspection en 6^{ème} Région militaire à Tamanrasset.

P. 3



**GAÏD SALAH :
«L'ANP savait dès
le début de la crise
qu'un complot
se tramait en secret
contre l'Algérie»**

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, TAYEB BOUZID
L'A AFFIRMÉ :
**«Il est impératif de développer des relations
"étroites" entre les établissements universitaires
et le secteur économique»**

P. 5

PRÉSIDENTIE
**Mouvement
partiel dans le
corps des walis
et walis délégués**

P. 4

MARCHES
ESTUDIANTINES:
**Départ des symboles
de l'ancien système**

P. 4

SANTÉ

GROSSESSE :
**l'iode est
essentiel
pour
le cerveau
du bébé**

P.p 12-13

FOOTBALL

AFFAIRE C. AFRICAINE:
**La Fifa exige le paiement
des indemnités de
transfert de Chenihi
pour restituer les
6 points défalqués**

P. 21

INDUSTRIE :
**Le gouvernement
prend des
mesures
d'urgence
pour traiter
les problèmes
du complexe
d'El Hadjar**

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE
LE TERRORISME
**Une cache
d'armes et
de munitions
découverte à
Tamanrasset**

P. 24

OUARGLA: Près de 260 postes doctorants ouverts à l'université Kasdi-Merbah

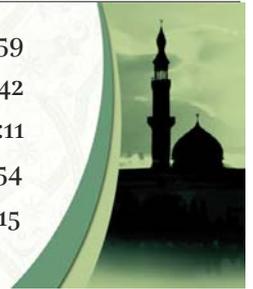
Pas moins de 259 nouveaux postes doctorants ont été ouverts dans différentes filières d'enseignement à l'université Kasdi-Merbah d'Ouargla, au titre de la saison universitaire 2019/2020, a-t-on appris mercredi des responsables de cette institution. Totalisant 32 projets de recherche, ces postes sont répartis sur 86 spécialités d'enseignement, dont certaines nouvellement introduites à l'instar de l'automatisme, le génie-civil, le commerce international, le marketing touris-

tique et de services, ainsi que les sciences de l'information et de communication, a précisé le directeur adjoint chargé de la formation supérieure du 3ème cycle, de la post-graduation et de la valorisation de la recherche, Mebarak Boualleg. Il a fait part, à ce titre, de la mobilisation de l'encadrement nécessaire, l'équipement et les laboratoires pour promouvoir l'enseignement et la formation au niveau de cette institution de l'enseignement supérieur.

Horaire des prières

Jeudi 19 Moharam 1441

Fajr	04:59
Dohr	12:42
Asr	16:11
Maghreb	18:54
Isha	20:15



CONSTANTINE : Vaste opération d'assainissement de 15 unités de voisinage à Ali-Mendjeli

Une vaste opération de travaux d'aménagement et d'assainissement ciblant quinze (15) unités de voisinages (UV) de la ville Ali Mendjeli (Constantine) viennent d'être lancés, a-t-on appris mercredi du directeur de l'établissement d'aménagement et d'assainissement des villes d'Ain Nahas et d'Ali Mendjeli, (EAVANAM).



Inscrite dans le cadre du projet de mise à niveau de la méga cité d'Ali Mendjeli, les travaux ont été entamés depuis les UV 6, 7 et 8 a précisé à l'APS, Farid Hayoul soulignant qu'une enveloppe financière de trois (3) milliards de dinars a été mobilisée pour cette opération.

ADRAR : Sortie de la 1^{re} promotion d'agents d'entretien de foggaras

La première promotion d'agents d'entretien et de protection des foggaras (système d'irrigation traditionnel) a achevé sa formations mercredi à Adrar, et une cérémonie a été organisée à cette occasion en marge des Portes ouvertes sur le secteur de l'enseignement et de la formation professionnels.

Composé de 17 éléments, cette promotion a bénéficié, durant un semestre au centre de la formation professionnelle de Timi, de cours théorique et pratique assurés par des formateurs et des spécialistes locaux pour acquérir une expérience leur permettant de bien gérer et protéger ce système hydrique traditionnel ancestral, a indiqué le directeur de l'observatoire des foggaras d'Adrar (OFA), Youcef Boutedara.

LES 28 ET 30 SEPTEMBRE À TÉBESSA Colloque sur «La résistance des femmes en Afrique du Nord»

Le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), organise les 28 et 30 septembre à Tébessa, un colloque international sur «la résistance des femmes en Afrique du Nord de la période antique jusqu'au XIXe siècle».

LE 20 SEPTEMBRE À L'OPÉRA Joe Batoury «New afro beat gnawa»

L'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh, organise vendredi 20 septembre à partir de 19h30, une soirée musicale animée par Joe Batoury «New afro beat gnawa», Dj Boss, Dj Doschow et dance muster crew.

AUJOURD'HUI À LA GALERIE IFRU DESIGN Exposition «Mouquelth»

La galerie d'art Ifru Design (Télémy, Alger), abritera à partir du 19 septembre une exposition dédiée à un village de la Kabylie et ses habitants. Fruit du travail de deux artistes, l'une aquarelliste et l'autre photographe, qui se sont attelés à capturer les regards de ces villageois.



Météo



	Max	Min
Alger	25°	22°
Oran	24°	23°
Annaba	26°	22°
Béjaïa	23°	21°
Tamanrasset	37°	24°

LE 28 SEPTEMBRE À L'OPÉRA D'ALGER «Valses de Vienne»

L'Opéra d'Alger, Boualem Bessaïh, organise le 28 septembre prochain, une soirée animée par l'orchestre symphonique sous la direction musicale du maestro Amine Kouider intitulée «Valses de Vienne».



ORAN : «Les TIC au service du tourisme innovant», thème d'un colloque international prévu en décembre

Un colloque international sur les TIC au service du tourisme innovant de la ville d'Oran (CITI ORAN'19), sera organisé par l'université d'Oran 1 «Ahmed Ben Bella» du 15 au 17 décembre prochain, a-t-on appris des organisateurs.

Cette manifestation vise à «créer de meilleures pratiques de tourisme durable pour toutes les parties prenantes, publiques et privées, ainsi que pour les élus et les responsables locaux particulièrement à la veille d'organisation d'événements d'envergure».

Ce rendez-vous permettra également aux chercheurs universitaires et aux développeurs du milieu socio-économique d'échanger des connaissances et des approches sur les thèmes de la rencontre.



TINDOUF : Nécessaire accompagnement des activités d'investissements des jeunes

Le directeur général adjoint de la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) a appelé, mardi à Tindouf, au nécessaire accompagnement des activités d'investissement des jeunes et au bon accueil des citoyens en application aux instructions du Ministère de travail, de l'emploi et la sécurité sociale.

Intervenant en marge d'une visite d'inspection des structures de ce dispositif à la wilaya de Tindouf, M. Mâamar Terbag a exhorté le personnel de la caisse de se rapprocher des citoyens, notamment des wilayas du Sud du pays, pour s'enquérir des conditions d'accueil et réunir les moyens humains et matériels susceptibles de satisfaire leurs préoccupations en matière d'investissement.

Le même responsable a, à cette occasion, pris connaissance, au niveau du nouveau siège de la CNAC de Tindouf, des conditions de travail, avant de mettre en exergue l'importance que revêt le volet d'emploi dans le Sud au programme du gouvernement.

Un montant de deux (2) milliards DA a été accordé aux investissements des jeunes de la wilaya de Tindouf, selon les données fournies par la CNAC.

SANTÉ: Mise en service de l'accélérateur de radiothérapie du Centre anti cancer d'Oran après 6 mois d'arrêt



L'accélérateur de radiothérapie du Centre anti cancer (CAC) d'Oran, en panne depuis 6 mois, a été mis en service mardi, a-t-on appris des services de la direction de la santé et de la population de la wilaya.

L'opération de mise en service de cet accélérateur de radiothérapie, le plus grand de cet établissement hospitalier spécialisé (EHS) d'Oran, a été concluante et les premiers essais techniques probants et ce, après un panne technique ayant pénalisé les malades 6 mois durant, a indiqué, à l'APS le chef de service prévention à la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran, Dr Youcef Boukhari.

ARMÉE

Gaïd Salah : Toutes les conditions "propices" à la tenue de la présidentielle dans la transparence sont réunies

Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a affirmé hier à Tamanrasset que toutes les conditions "propices" à la tenue de l'élection présidentielle dans "un climat de confiance et de transparence ont été réunies", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Nous soulignons que toutes les conditions propices à la tenue de cette échéance électorale, dans un climat de confiance et de transparence ont été réunies, à travers la mise en place de l'Autorité nationale indépendante des élections, l'élection de son président et son installation avec ses cinquante membres, qui comptent parmi les compétences nationales connues pour leur intégrité et leur loyauté", a affirmé le Général de corps d'Armée dans une allocution d'orientation diffusée à l'ensemble des unités de la Région via visioconférence à l'occasion de sa visite de travail et d'inspection en 6ème Région militaire à Tamanrasset.

"Comme je tiens à féliciter Monsieur Mohamed Charfi qui a été plébiscité en tant que président de cette Autorité nationale indépendante et à lui souhaiter ainsi qu'à tous les membres, toute la réussite et le succès dans les missions sensibles qui leur sont assignées", a-t-il ajouté, faisant observer que "cette autorité jouit, pour la première fois, de toutes les prérogatives pour organiser le processus électoral du début à la fin".

Dans ce sens, il a assuré que "l'ANP l'accompagnera", soutenant qu'"il n'y a pas lieu, pour quiconque, de chercher des faux prétextes pour remettre en cause l'intégrité du processus électoral ou l'entraver".

"En effet, les deux lois qui ont été approuvées, auront un rôle central dans l'organisation du processus électoral et sa réussite, conformément aux revendications populaires.

Ces lois feront ainsi office de voies éclairées, qui mèneront vers la réussite escomptée dans ce domaine", a-t-il commenté.

Dans le même sillage, le Général de corps d'Armée a affirmé que "l'attachement de l'ANP et son souci permanent à s'acquitter de son devoir national envers la nation et le peuple, conformément aux missions constitutionnelles qui lui sont dévolues, lui dictent l'impératif d'entreprendre, en cette phase cruciale, toutes les mesures à même de garantir la sécurité des citoyens

et assurer leur bien-être". "Dans cette optique, nous avons constaté sur le terrain que certaines parties, parmi les relais de la bande, aux intentions malveillantes, font de la liberté de déplacement un prétexte, pour justifier leur dangereux comportement, qui consiste à créer tous les facteurs qui perturbent la quiétude des citoyens, en drainant chaque semaine des citoyens issus de différentes wilayas du pays vers la capitale, afin d'amplifier les flux humains, dans les places publiques, avec des slogans tendancieux qui n'ont rien d'innocent que des parties revendiquent", a-t-il relevé. Pour Gaïd Salah, "leur véritable objectif est d'induire l'opinion publique nationale en erreur avec ces moyens trompeurs pour s'autoproclamer fallacieusement comme les porte-voix du peuple algérien". "A cet effet, j'ai donné des instructions à la Gendarmerie nationale pour faire face avec fermeté à ces agissements, à travers l'application rigoureuse des réglementations en vigueur, y compris, l'interception des véhicules et des autocars utilisés à ces fins, en les saisissant et en imposant des amendes à leurs propriétaires".

Un complot se tramait en secret contre l'Algérie

Dans ce sens, le Général de corps d'Armée "a salué les efforts soutenus et persévérants consentis par les hommes de l'ANP dans cette zone frontalière vitale (Tamanrasset)", soulignant en même temps que "le Haut Commandement de l'ANP a adopté, dès le début de la crise, un discours clair et franc qui émane du principe du patriotisme dans son concept global, et a veillé à exprimer à l'opinion publique nationale, à chaque fois que l'occasion se présente, ses positions immuables".

"Je voudrais, de prime abord, indiquer que nous savions, dès le début de la crise, qu'un complot se tramait en secret contre l'Algérie et son peuple, nous avons dévoilé ses tenants et aboutissants au bon moment, de même que nous avons élaboré une stratégie efficiente exécutée

par étapes, conformément à ce que nous permettent la Constitution et les lois de la République", a-t-il indiqué.

"Nous avons fait face à ce dangereux complot qui visait à détruire notre pays, et le Haut Commandement de l'ANP a décidé, de par sa responsabilité historique, de faire face à la bande et avorter ses desseins abjects.

Nous nous sommes engagés devant Allah et la patrie, à accompagner le peuple et les institutions de l'Etat et nous avons tenu parole", a-t-il soutenu.

Il a souligné que "nous avons adopté, en nous adressant aux fidèles citoyens de cette chère patrie, un discours clair et franc, tel que nous l'a appris notre glorieuse Révolution de libération".

Le Général de Corps d'Armée a affirmé en outre que "tous nos discours émanent du principe du patriotisme, dans son concept global, et sont imprégnés de constance dans la sincérité de l'orientation que le Haut Commandement de l'ANP n'a eu de cesse d'exprimer à l'opinion publique nationale, tout particulièrement, à chaque fois que l'occasion se présente".

Selon lui, "le peuple s'est ainsi rallié à son Armée tel un seul homme. Cette position, marquée par la communion, la solidarité et la compréhension commune de ce qui se passe dans le pays, restera gravée dans l'histoire".

"Nous remercions Allah, nous avons préservé ensemble les institutions de l'Etat et sauvegardé leur bon fonctionnement.

Ces institutions qui ont pu réaliser, en un laps de temps, des résultats notables, ont contribué à rassurer le peuple et à instaurer un climat de confiance mutuelle", a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le Général de Corps d'Armée a affirmé que ce qui rassure le plus le peuple algérien, est qu'il ressent que son pays se dirige avec force et constance vers un avenir meilleur aux perspectives claires, qui sera bâti pierre par pierre. "Il est évident que ce qui rassure le plus le peuple algérien, est qu'il ressent que son pays se dirige avec force et constance vers un avenir meilleur aux perspectives



claires, qui sera bâti pierre par pierre".

Pour Gaïd Salah "il n'y a aucun doute que l'une des pierres solides avec laquelle sera bâti ce rempart démocratique escompté, consiste en ce riche bilan issu de la tenue du Conseil des ministres, le 9 septembre 2019, sous la présidence du chef de l'Etat, M. Abdelkader Bensalah, lequel a examiné les textes des deux lois portant création de l'Autorité nationale indépendante des élections et amendement de la loi organique relative au régime électoral, avant leur présentation devant les deux Chambres du Parlement et leur approbation à l'unanimité, ensuite devant le Conseil constitutionnel, et leur promulgation par le chef de l'Etat et publication au Journal officiel, ceci outre sa convocation du corps électoral lors de son dernier discours adressé à la Nation, où il a conféré à cette démarche l'élan requis, notamment en donnant des instructions à l'ensemble des institutions de l'Etat à l'effet d'accompagner l'Autorité nationale indépendante des élections, et de réunir tous les moyens logistiques nécessaires au bon accomplissement de ses missions".

Gaïd Salah a également rappelé que "le chef de l'Etat a appelé, à cette occasion, l'ensemble des citoyens, les partis politiques et la société civile à une forte mobilisation pour la réussite de ce scrutin, qui permettra à notre peuple d'élire un nouveau Président qui remplira toutes les conditions de légitimité, un Président qui se chargera de présider à la destinée du pays et traduire les attentes du peuple".

"Ce sont là des signes extrêmement forts quant à la capacité

des institutions de l'Etat, à leur tête l'ANP qui s'est engagée à réunir tous les facteurs de quiétude et de sécurité auxquels le peuple algérien aspire", a-t-il dit, soulignant que "la convocation du corps électoral en date du 15 septembre courant détermine, comme chacun le sait, et de manière formelle et catégorique, la date de cette importante échéance électorale, soit le jeudi 12 décembre 2019".

"Nous savons pertinemment que le peuple algérien a reçu avec satisfaction cette démarche, qui représente pour lui une grande opportunité pour transcender cette phase charnière et construire son avenir promoteur en toute liberté et conscience".

Ainsi, le Général de corps d'Armée et suite à la création de l'Autorité nationale indépendante des élections, à l'élection de son président et l'installation de ses cinquante membres, a présenté ses félicitations à M. Mohamed Charfi qui a été plébiscité en tant que président de cette Autorité nationale, et souhaité à tous ses membres toute la réussite et le succès dans les missions sensibles qui leurs sont assignées.

La visite du Général de corps d'Armée en 6ème RM s'inscrit dans la dynamique de ses visites de travail et d'inspection menées aux différentes Régions militaires, ajoute la même source précisant qu'aux extrêmes frontières sud du pays, cette visite a débuté par l'inspection des unités du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar où Gaïd Salah s'est réuni, en compagnie du Général-Major Mohamed Adjroud, Commandant de la 6e RM, avec les personnels de ces Unités.

GAÏD SALAH :

L'ANP savait dès le début de la crise qu'un complot se tramait en secret contre l'Algérie

Le Général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé, hier, à Tamanrasset que l'ANP savait, "dès le début de la crise, qu'un complot se tramait en secret contre l'Algérie" et avait "élaboré une stratégie efficiente" pour y faire face, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Je voudrais, de prime abord, indiquer que nous savions, dès le début de la crise, qu'un complot se tramait en secret contre l'Algérie et son peuple, nous avons dévoilé ses tenants et aboutissants au bon moment, de même que nous avons élaboré une stratégie efficiente exécutée par étapes, conformément à ce que nous permettent la Constitution et les lois de la République", a-t-il indiqué dans une allocution d'orientation diffusée à l'ensemble des unités de la 6ème Région via visioconférence.

"Nous avons fait face à ce dangereux complot qui visait à détruire notre pays, et le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire a décidé, de par sa responsabilité historique, de faire face à la bande et avorter ses desseins abjects.

Nous nous sommes engagés devant Allah et la patrie, à accompagner le peuple

et les institutions de l'Etat et nous avons tenu parole", a-t-il soutenu.

Il a souligné que "nous avons adopté, en nous adressant aux fidèles citoyens de cette chère patrie, un discours clair et franc, tel que nous l'a appris notre glorieuse Révolution de libération".

Le Général de Corps d'Armée a affirmé que "tous nos discours émanent du principe du patriotisme, dans son concept global, et sont imprégnés de constance dans la sincérité de l'orientation que le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire n'a eu de cesse d'exprimer à l'opinion publique nationale, tout particulièrement, à chaque fois que l'occasion

se présente". Selon lui, "le peuple s'est, ainsi, rallié à son armée tel un seul homme.

Cette position, marquée par la communion, la solidarité et la compréhension commune de ce qui se passe dans le pays, restera gravée dans l'histoire".

"Nous remercions Allah, nous avons préservé ensemble les institutions de l'Etat et sauvegardé leur bon fonctionnement. Ces institutions qui ont pu réaliser, en un laps de temps, des résultats notables, ont contribué à rassurer le peuple et à instaurer un climat de confiance mutuelle", a-t-il ajouté.

MARCHES ESTUDIANTINES: Départ des symboles de l'ancien système

Des étudiants sont sortis dans la rue mardi à travers plusieurs wilayas du pays pour appeler encore une fois au départ des figures de l'ancien système afin d'organiser une élection présidentielle "libre et transparente", ont constaté des correspondants des APS.

Des étudiants des universités de Constantine et d'Annaba ont participé à des marches réitérant la revendication d'instaurer "un nouveau système politique", sans la participation des personnes responsables de la crise que traverse l'Algérie depuis le 22 février dernier, date de début du Hirak populaire.

A Constantine, une centaine d'étudiants, rejoints par des enseignants et des anonymes, ont scandé des slogans hostiles à la tenue d'élection présidentielle annoncées pour le 12 décembre prochain.

"Presse libre, justice indépendante" et "Pacifique, pacifique", clamaient-ils, appelant à la libération des personnes, interpellés lors de précédentes marches populaires.

Les manifestants ont tenté d'observer un sit-in devant le la Cour de la justice, mais ont été empêchés par les forces de l'ordre.

Ce groupe de manifestants s'est dirigé ensuite vers le siège de l'UGTA au centre-ville, avant d'emprunter l'avenue Mohamed Belouizdad et se disperser à proximité du Palais de la culture Mohamed laid Al Khalifa.

A Annaba, un groupe d'étudiants, rejoints par d'autres citoyens, ont marché au centre-ville, appelant à un "Etat de droit", avant de rallier la place du Cours de la révolution puis le théâtre régional Azeddine Medjoubi.

Dans la ville de Sétif, environ 100 étudiants ont marché du siège de la wilaya vers la stèle commémorative du chahid Saal Saal en passant par la cité cheikh El-Ayfa appelant au départ des symboles de l'ancien système.

Au Centre du pays, des milliers d'étudiants des wilayas de Tizi-Ouzou et de Bejaïa, ont de nouveau battu le pavé au rythme de chansons engagées, pour exiger un "changement" du système politique et le départ de toutes les figures de l'ancien système.

Les jeunes manifestants, rejoints par d'autres citoyens, ont entamé leurs marches des campus universitaires de ces deux villes, pour sillonner les artères principales des deux villes, réitérant leur rejet des prochaines élections présidentielle.

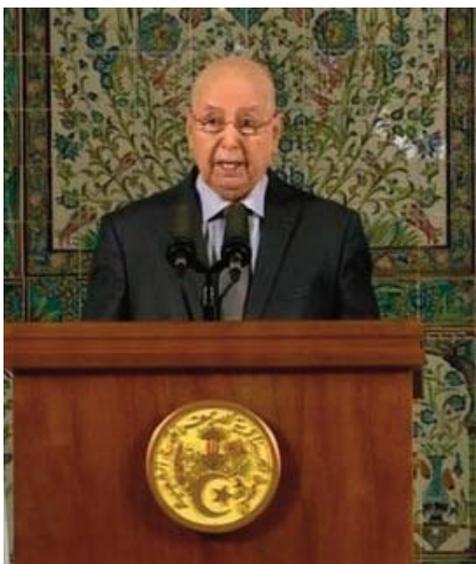
Poursuite de la lutte contre la corruption

Les étudiants des wilayas d'Oran, Mostaganem et de Tlemcen ont participé à leur marche hebdomadaire pacifique pour soutenir les revendications du Hirak populaire.

A Oran, les étudiants, rejoints par des enseignants, ont traversé le centre-ville avant de se rassembler devant le siège de la wilaya, scandant des slogans appelant à l'instauration d'un Etat de droit.

Les marcheurs ont également appelé à "l'intensification de la lutte contre la corruption" et la "condamnation des personnes impliquées dans ces affaires de détournements de deniers publics". A Mostaganem, les étudiants et leurs enseignants se sont rassemblés à la place de l'indépendance, au centre-ville, pour appuyer les revendications du Hirak et rejeter les élections présidentielles du 12 décembre 2019.

APS



Mouvement partiel dans le corps des walis et walis délégués

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a procédé, mardi, à un mouvement partiel dans le corps des walis et walis délégués, conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, indique un communiqué de la Présidence de la République.

A ce titre, sont nommés au poste de "wali", Messieurs:

1. Aissa Ouroua, wali de Skikda.
2. Cheikh Laardja, wali de Msila.
3. Hadjri Darfouf, Wali de Mascara.
4. Abdelkader Djellaoui, wali d'Oran.
5. Aboubakr Essedik Boucetta, wali de Ouargla.
6. Kamel Touchène, wali d'El Bayadh.
7. El Ghali Abdelkader Belhezadji, Wali de Bordj Bouarridj.
8. Mustapha Aghamir, wali d'Illizi.

Par ailleurs, sont nommés au poste de "Wali délégué", Mesdames et Messieurs:

- 1- Djamel Gasmia, Wali délégué de la circonscription administrative de Chéraga.
- 2- Youcef Bechlaoui, Wali délégué de la circonscription administrative de Zéralda.
- 3- Samir Nefla, Wali délégué de la circonscription administrative de Dar El Beida.
- 4- Fouzia Naama, Wali délégué de la circonscription administrative de Sidi M'hamed.
- 5- Cherif Boudour, Wali délégué de la circonscription administrative de Baraki.
- 6- Yazid Delfi, Wali délégué de la circonscription administrative d'Hussein Dey.
- 7- Amar El Gouassem, Wali délégué de la circonscription administrative de Draria.
- 8- Ouassila Bouchachi, Wali délégué de la circonscription administrative de Djanet.
- 9- Abdelouahab Zini, Wali délégué de la circonscription administrative de Debdebe.
- 10- El Bar M'barek, Wali délégué de la circonscription administrative de Bouinan.
11. Khaldi Ahcène, Wali délégué de la circonscription administrative de Ali Mendjeli
- 12- Necib Nadja, Wali délégué de la circonscription administrative de Sidi Abdallah.
- 13- Habita Mohamed Chawki, Wali délégué de la circonscription administrative de Draa Errich.

Les membres de l'Autorité nationale indépendante des élections prêtent serment

Les membres de l'Autorité nationale indépendante des élections ont prêté serment, mardi à la Cour d'Alger, pour entamer officiellement leur travail dans le cadre des missions qui leur ont été confiées, notamment la préparation de l'élection présidentielle, prévue le 12 décembre prochain.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la prestation de serment, le président de l'autorité, Mohamed Charfi,

a affirmé que l'activité de cette instance "obéit à des délais légaux et non politiques", soulignant que "le calendrier d'activités sera respecté, conformément aux délais et phases tracées par la loi.

Les membres de l'Autorité sont tenus de respecter ces délais", a-t-il ajouté.

L'ancien ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Mohamed Charfi avait été plébiscité, dimanche dernier à Alger, président de l'Autorité nationale indé-

PRÉSIDENTENCE Le chef de l'Etat réaffirme la nécessité de rationaliser les dépenses dans la loi de finances 2020

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a réaffirmé, mardi, en recevant le Premier ministre, Noureddine Bedoui, la nécessité de rationaliser les dépenses dans la loi de Finances 2020, tout en en continuant à protéger les revenus des catégories vulnérables et à préserver leur pouvoir d'achat.

Lors de cet entretien, qui s'inscrit dans le cadre du suivi des activités du Gouvernement et l'examen de la situation politique et socio-économique du pays, le Premier ministre a présenté au chef de l'Etat un exposé sur l'avancement dans la préparation de l'avant-projet de loi de Finances 2020 (PLF 2020), soulignant les nouvelles dispositions proposées par le Gouvernement, visant "une meilleure maîtrise de la dépense publique, la réduction du déficit budgétaire et de la consommation des réserves de change", indique un communiqué de la présidence de la République.

M. Bedoui a évoqué, dans le cadre de cet exposé "la proposition du Gouvernement concernant un possible recours au financement extérieur, auprès des institutions financières mondiales de développement, en vue de financer les projets économiques structurels et rentables".

Le Premier ministre a abordé, également, d'autres dispositions prévues dans l'avant-projet de loi de Finances 2020, inhérentes à l'amélioration du système fiscal et le recouvrement fiscal, notamment à travers la proposition d'instaurer des impôts et des taxes sur la fortune et les propriétés, outre la mise en place des mesures incitatives et l'exonération des start-up, et la levée des restrictions aux investissements dans les secteurs non stratégiques, et à certaines opérations d'importation, dont celle des véhicules utilisés (d'occasion).

Au volet social, M. Bedoui a exposé les mesures arrêtées par le Gouvernement pour la réunion des condi-

tions de la rentrée sociale et scolaire, outre la rentrée universitaire 2019-2020, a ajouté le communiqué.

Après avoir écouté cet exposé, le chef de l'Etat a instruit le Gouvernement d'"approfondir la réflexion sur les moyens de rationaliser les dépenses dans le cadre de l'élaboration de la loi de Finances 2020", mettant l'accent sur "la nécessité de veiller à la protection des revenus des catégories vulnérables et de la préservation de leur pouvoir d'achat, dans le cadre de la politique sociale de l'Etat, qui est l'un des fondements des politiques publiques de l'Etat algérien".

Se félicitant des mesures proposées par le Gouvernement dans l'avant projet de loi de Finances 2020 pour l'encouragement des start-up à travers leur exonération et la facilitation de leur accès au foncier, M. Bensalah a exhorté le Gouvernement à "examiner de nouvelles formules pour élargir le soutien en faveur de cette catégorie et instaurer des mesures d'accompagnement au profit des jeunes porteurs de projets, notamment les diplômés universitaires, dans le cadre de la concrétisation de la politique de l'Etat visant l'intégration des jeunes, procédant de la conviction que l'élément humain est la base de chaque progrès et levier de l'économie nationale", précise la même source.

En conclusion, le chef de l'Etat a instruit les membres du Gouvernement à "intensifier le suivi sur terrain du déroulement de la rentrée sociale et scolaire, et à veiller à la bonne préparation de la prochaine rentrée universitaire", conclut le communiqué de la Présidence.

pendante des élections, lors d'une réunion de cette instance qui compte 50 membres représentant différentes compétences professionnelles, des personnalités nationales, des universitaires et des représentants de la société civile.

Ladite autorité prendra en charge "la gestion de toutes les étapes du processus électoral, allant de la préparation du scrutin jusqu'à l'annonce des résultats".

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, TAYEB BOUZID L'À AFFIRMÉ : «Impératif de développer des relations "étroites" entre les établissements universitaires et le secteur économique»

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tayeb Bouzid a affirmé l'importance qu'accordait son secteur au développement de liens "étroites" avec les secteurs économique et social en vue de valoriser les débouchés de la recherche scientifique au service du développement national.

Dans son allocution prononcée au Centre de recherche en technologies industrielles (CRTI) en présence du ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Hassan Rabehi, le ministre a précisé que le secteur veillait à développer ces relations à travers le suivi de l'action des commissions intersectorielles dont la mission consiste en la programmation et la coordination ainsi que l'évaluation des activités de la recherche scientifique et du développement technologique.

Soulignant l'impératif "d'accélérer" l'installation des comités sectoriels permanents pour donner une nouvelle dynamique aux relations liant le secteur de l'Enseignement supérieur à d'autres pour concrétiser le développement attendu et rejoindre les pays industrialisés, le ministre a appelé les acteurs à inculquer la culture d'invention et d'innovation entre les étudiants universitaires diplômés en les encourageant à créer des start-up.

A cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur a mis en avant



les efforts consentis en matière de préparation des conditions adéquates pour l'apparition d'une base opérationnelle et technologique diversifiée permettant la relance et l'accompagnement du secteur socio-économique dans le développement global.

Il a cité, dans ce sens, le CRTI qui est parmi "les modèles réussis ayant enregistré des résultats probants devant être soutenus pour permettre à ses chercheurs d'élargir leurs activités scientifiques".

Le ministre a mis en avant le niveau et le nombre de publications scientifiques du CRTI, expliquant cela par le nombre d'œuvres scientifiques, notamment en ce qui

concerne les prototypes des équipements scientifiques et industriels destinés aux différents secteurs de l'enseignement supérieur, de l'éducation et de l'industrie, outre son expérience dans la réalisation de prototypes de drones, saluant, également, les prestations proposées par le CRTI dans le contrôle des structures industrielles, notamment dans le domaine des hydrocarbures.

De son côté, M. Rabehi a affirmé "la détermination des compétences nationales à soutenir le processus d'édification et de développement du pays qui s'attèle à mettre en place toute les conditions idoines pour l'organisa-

tion d'une élection présidentielle.

"Le Gouvernement procédera à la promulgation de certaines chartes et lois à même d'encourager les compétences nationales se trouvant à l'intérieur du pays et à l'extérieur, et ce dans l'objectif de mobiliser toute leur énergie en faveur du développement national", a-t-il précisé.

Pour rappel, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique avait effectué, tôt dans la journée, un visite de travail et d'inspection au niveau des ateliers et des laboratoires de la plateforme technologique de l'aéronautique relevant du CRTI à Bousmail (Tipasa).

Loukal réitère le soutien de l'Algérie à la BAD comme acteur clé du développement de l'Afrique

Le ministre des Finances, Mohamed Loukal, a réitéré mercredi à Charm El Cheikh (Égypte) le soutien de l'Algérie à la Banque africaine de développement (BAD) comme acteur clé pour le développement du continent africain.

Participant à la 19ème réunion du Comité Consultatif des Gouverneurs (CCG) de la BAD, M. Loukal "s'est félicité des efforts louables de la BAD en direction du développement de l'Afrique, notamment en matière de mobilisation des financements", a indiqué le ministre des Finances dans un communiqué.

Dans ce contexte, le ministre a indiqué qu'il était important que la Banque concentre ses efforts pour la consolidation d'une croissance durable des économies africaines, tout en accordant une attention particulière aux questions de l'emploi des jeunes, du genre et des changements climatiques, notamment dans les pays fragiles et en transition.

Tout en estimant que l'augmentation générale du capital de la BAD, examinée au cours de la rencontre de Charm El Cheikh, serait d'un apport crucial pour permettre à cette institution de jouer un rôle plus actif sur la scène africaine, M.

Loukal a encouragé la Banque à entreprendre des actions visant à assurer une meilleure soutenabilité de son modèle financier et à redoubler d'efforts pour accélérer les réformes prioritaires au sein de cette institution, afin de renforcer ses politiques et ses capacités institutionnelles.

En marge de la réunion, le ministre s'est entretenu avec le président de la BAD et certains de ses homologues membres du CCG, avec lesquels il a échangé sur les défis de développement auxquels est confronté le continent africain, ainsi que sur le rôle central que doit jouer la BAD pour accompagner ses pays membres, dont l'Algérie, dans le processus de développement et de diversification de leurs économies.

Pour rappel, la réunion du CCG avait pour principal objectif d'échanger sur la question de l'augmentation générale du capital de la BAD, ainsi que sur les réformes devant accompagner cette nouvelle augmentation en vue de permettre à cette institution de répondre au mieux aux besoins de ses pays membres en matière de développement. A cette occasion, les membres du CCG ont pris note des changements apportés par la BAD en réponse aux recommandations formulées par les Gouverneurs, représentants les pays membres de cette institution, lors de la réunion tenue en juin 2019, et ce, pour convenir des termes de cette nouvelle augmentation de ressources, pour laquelle un accord de principe unanime a déjà été signifié.

APN : la Commission des affaires juridiques adopte le rapport relatif à la levée de l'immunité parlementaire d'un député de l'Assemblée

La commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés à l'Assemblée populaire nationale (APN) a adopté, mercredi, le rapport relatif à la demande de levée de l'immunité parlementaire du député Baha-Eddine Tliba, laquelle sera soumise à l'instance compétente, a indiqué un communiqué de cette instance législative.

La commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés a poursuivi ses travaux par la tenue d'une réunion, présidée par Ammar Djilani et auditionné de nouveau le député concerné par la demande de la levée de l'immunité parlementaire présentée par le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, a précisé le communiqué.

Le président de la Commission a rappelé, dans ce cadre, "les procédures de levée de l'immunité parlementaire prévues par la Loi", soulignant "la nécessité de respecter les formes juridiques stipulées par la loi en la matière".

La Commission a examiné "les différentes mesures juridiques y afférentes à travers le débat, par ses membres, des procédures législatives et réglementaires relatives à la question. La Commission a également adopté le rapport relatif à la demande de levée de l'immunité parlementaire sur un député de l'APN, qui sera soumis à l'instance compétente. La Commission relève, toutefois, que le député concerné s'attache à son immunité parlementaire et ne souhaite pas y renoncer", conclut la même source.

APS

Le rôle des médias dans l'accompagnement du scrutin présidentiel souligné par le ministre de la Communication

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi, a souligné mercredi à Oran, l'importance des médias des secteurs public et privé dans l'accompagnement des élections présidentielles du 12 décembre prochain.

S'exprimant sur les ondes de Radio El Bahia à l'occasion de sa visite dans la wilaya d'Oran, M.

Rabehi a indiqué que "les médias publics et privés auront un rôle important à jouer comme ils l'ont toujours fait, dans le but de mettre en valeur les efforts de l'Etat ayant conduit à la prise de mesures administratives, juridiques et politiques pouvant constituer une base pour l'organisation des élections présidentielles".

"Les médias audiovisuels et la presse écrite continueront à déployer des efforts pour accompagner toutes les activités liées aux élections, qu'il s'agisse de la vulgarisation des textes et lois régissant le scrutin, ou de la présenta-

tion des candidats à ces échéances, mais aussi à diffuser les réactions des citoyens quant à ce rendez-vous électoral et les activités des partis politiques et des candidats", a-t-il précisé.

M. Rabehi a ajouté à ce propos, que ces échéances électorales seront "largement suivies par les citoyens compte-tenu de l'importance qu'elles revêtent pour l'avenir de la nation.

Un avenir que nous souhaitons très positif et s'accorde avec nos aspirations de paix, de sécurité et de prospérité", a-t-il ajouté.

"Les médias ont également un rôle important à jouer dans l'éducation et l'orientation de la société", a encore rappelé M Rabehi, ajoutant que ces médias sont "des outils efficaces pour faire connaître les atouts et richesses des régions du pays et des moyens permettant aux citoyens d'exprimer leurs préoccupations de manière à permettre à l'Etat d'en trouver les réponses et des solutions adéquates".

Le ministre a estimé que "le

peuple algérien est convaincu que ce rendez-vous électoral est le meilleur moyen de sortir de la situation actuelle". "Nous serons à la hauteur de tous les challenges et défis auxquels le pays est confronté.

Ceci nous permettra de conjurer nos forces et de nous engager dans tout ce qui apportera paix, sécurité et stabilité à notre pays", a-t-il dit. Par ailleurs, le ministre de la Communication a fait savoir que son département présentera au gouvernement des textes juridiques qui encadreront le secteur des médias publics et privés de manière à ce que "toute la corporation du secteur puisse bénéficier de bonnes conditions de travail et disposer d'un climat lui permettant de consacrer ses droits et devoirs, une aspiration tant exprimée en vue de sa concrétisation dans un cadre plus transparent".

Hassan Rabehi poursuit sa visite à Oran en inspectant des établissements relevant de son secteur ainsi que des infrastructures culturelles.

STRATÉGIE NATIONALE SUR L'ÉCONOMIE BLEUE : Appel à l'adaptation du cadre juridique (atelier)

Les participants à un atelier de concertation sur la Stratégie nationale sur l'économie bleue (SNEB) ont mis en avant, mardi à Alger, l'impérative adaptation du cadre juridique et des textes d'application pour permettre aux secteurs concernés de contribuer à la mise en oeuvre de cette stratégie.

Lors de cette rencontre préparatoire à laquelle ont pris part le directeur général de la pêche et de l'aquaculture au ministère de l'Agriculture, de la Pêche et du Développement rural, Taha Hamouche, ainsi que des directeurs représentant les secteurs du Tourisme, de l'Environnement, des Transports, de l'Industrie et des Finances et les autorités locales de la wilaya d'Alger, les intervenants ont estimé impératif la mise en place d'un cadre juridique adéquat favorisant le développement du projet de la SNEB en Algérie.

L'économie bleue consiste en l'utilisation des ressources disponibles localement pour satisfaire les besoins de la population, avec la valorisation des déchets ménagers et industriels, selon les explications des experts.

A cet effet, le professeur Grimes Samir expert du Hub National de l'économie bleue a appelé les directeurs et responsables au niveau local, et le ministère de tutelle à assumer leur responsabilité concernant l'application de cette stratégie sur le terrain et la garantie des moyens nécessaires.

Il est important d'élaborer et d'appliquer cette stratégie en collaboration avec les secteurs concernés, à savoir l'Énergie, les Transports, l'Industrie, l'Agriculture, l'Environnement, le Tourisme, la société civile, a-t-il soutenu, affirmant que ces derniers peuvent contribuer à la garantie des infrastructures de base nécessaires au niveau des zones côtières du pays.

Pour sa part, la directrice de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya d'Alger, Mme.

Rabia Zerrouki a fait savoir qu'en dépit de la multiplicité des acteurs à associer dans le cadre de la SNEB, il existe des activités qui ne devraient pas être lancées au niveau des zones côtières, notamment industrielles.

Lors du débat, les experts ont préconisé l'amélioration et la mise en application du cadre juridique en vue de l'intégration des activités non prévues par la loi actuelle, à l'instar des activités de production de médicament à partir de matière première marine, certaines activités de recherche scientifique et les activités de recyclage (notamment des anciennes embarcations et vieux navires), outre la production du pétrole et du gaz en offshore, l'énergie marémotrice, houlomotrice, et osmotique...etc.

En outre, les experts et spécialistes présents à cet atelier ont mis l'accent sur l'importance de l'exploitation des outils innovants et de l'expertise aux fins de développement durable des mers et océans dans la vie quotidienne des Algériens.

L'élément humain constitue le facteur essentiel dans la dynamisation de la SNEB à l'horizon 2030, soulignent les spécialistes, qui mettent en avant la nécessité de la formation continue en vue d'être au diapason des nouveaux domaines sur lesquels s'appuie la mise en oeuvre cette stratégie.

Par ailleurs, les intervenants ont soulevé la problématique de financement de projets de recherche scientifique au sein des laboratoires et de la coopération entre les entreprises algériennes, ainsi que l'importance de susciter l'intérêt des chercheurs algériens pour les sciences de la mer et de la coordination de leurs travaux.

Pour les participants, le développement de cette stratégie permettra l'élaboration d'un nouveau projet de programme d'appui qui confortera les orientations stratégiques, fixées dans le cadre de la SNEB à l'horizon 2030.

La croissance de l'économie bleue mondiale devrait, selon les prévisions de l'Union européenne (UE), être plus rapide et pourrait doubler d'ici à 2030, ont indiqué les spécialistes.

Ces ateliers de préparation et de concertation devront être généralisés à l'ensemble des wilayas du pays concernées par la mise en oeuvre de la SNEB dans les prochains jours, d'après les organisateurs.

Pour rappel, l'Algérie avait abrité, l'an dernier, la 2ème Conférence ministérielle sur l'initiative pour le développement durable de l'économie bleue en Méditerranée occidentale qui a vu la participation de 200 experts nationaux et étrangers.

Cette Conférence s'est articulée sur toutes les activités en milieu marin et les opportunités investissements dans ce vaste domaine, notamment pour les secteurs du tourisme, la réalisation des ports, l'urbanisme dans les villes côtières, l'industrie de dessalement de l'eau de mer, l'énergie et les TIC. L'initiative pour le développement durable de l'économie bleue en méditerranée occidentale fait suite à la déclaration ministérielle sur l'économie bleue approuvée par l'Union pour la Méditerranée (UPM) en novembre 2015.

Cette initiative implique cinq pays partenaires, à savoir l'Algérie, la Tunisie, la Libye, la Mauritanie et le Maroc au côté de cinq Etats membres de l'Union Européenne (France, Italie, Portugal, Espagne et Malte).

APS

INDUSTRIE : Le Gouvernement prend des mesures d'urgence pour traiter les problèmes du complexe d'El Hadjar

Plusieurs mesures d'urgence ont été décidées lors du Conseil interministériel, présidé mardi par le Premier ministre, Noureddine Bedoui, pour traiter les problèmes du complexe sidérurgique Sider-El Hadjar, selon un communiqué des services du Premier ministre.

Cette réunion, à laquelle ont pris part les ministres de l'Intérieur, de l'Énergie, de l'Industrie et des Mines, des Travaux publics et des Transports, le secrétaire général du ministère des Finances, un représentant du ministère de la Défense nationale et les responsables des entreprises des secteurs de l'industrie et des mines et des transports concernées par le dossier, vise "la réhabilitation de l'activité du complexe d'El Hadjar, ce fleuron de l'industrie nationale et cet acquis qu'il importe de protéger", a précisé M.

Bedoui, insistant sur le rôle et la responsabilité qui incombent à tous les travailleurs et les responsables du complexe en vue de le préserver.

Pour traiter immédiatement les différentes entraves au fonctionnement de ce complexe, relancer son activité selon les normes en vigueur, développer ses capacités de production et promouvoir le produit national, il a été décidé d'introduire l'obligation pour toutes les entreprises en charge de la réalisation des projets publics d'approvisionner leurs chantiers "exclusivement" en fer produit localement, essentiellement à partir du complexe d'El Hadjar.

Cette condition sera dorénavant introduite dans les cahiers des charges relatifs à tout projet financé par le Trésor public, ajoute le communiqué, précisant qu'afin de mettre en œuvre cette décision, prise par le Gouvernement après avoir procédé à un minutieux diagnostic de la situation

actuelle au niveau du complexe et écouté différentes propositions, le complexe d'El Hadjar a été chargé d'assurer des points de vente de ses produits à travers l'ensemble du territoire national.

Dans ce cadre et afin d'assurer un suivi quotidien de l'état de mise en œuvre de ces mesures d'urgence prévues au profit du complexe El Hadjar et des mines d'Ouenza et Boukhadra, il a été décidé la création d'une commission interministérielle présidée par la ministre de l'Industrie et des Mines et composée des secteurs de la Défense nationale, de l'Intérieur, des Finances, de l'Énergie, du Commerce, des Travaux publics, des Transports, des Ressources en eau, du Travail et de la Formation professionnelle, a indiqué le communiqué.

Cette commission, qui sera représentée au niveau des wilayas de Annaba, Tebessa, Souk Ahras, Guelma et El Tarf, doit être "pragmatique" et doit présenter, chaque mois, ses rapports périodiques qui seront examinés lors de la réunion interministérielle, ajoute-t-on de même source.

Des cellules de veille seront mises en place au niveau des wilayas concernées sous la supervision du ministre de l'Intérieur.

Elles se chargeront de l'observation quotidienne et de l'anticipation des solutions pour garantir un approvisionnement régulier du



complexe El Hadjar et une exploitation optimale des richesses minières pour le développement de la région.

Toutes les wilayas ont été appelées à adapter leur organisation aux spécificités économiques qu'elle recèlent, et ce au service de leurs habitants au premier degré.

Par ailleurs, il a été décidé lors de la réunion de mobiliser toutes les entreprises intervenantes, dont l'entreprise des Mines de Fer de l'Est (MFE), le complexe El Hadjar et la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) et le groupe LOGITRANS pour garantir l'approvisionnement régulier du complexe en matière première et éviter toute perturbation dans l'opération de production, en renforçant les capacités logistiques à travers la mobilisation d'un train de fret supplémentaire et des camions de transport terrestre.

Il a été convenu, en outre, d'accélérer l'examen de la demande déposée par le complexe d'El Hadjar auprès de la Banque Extérieure d'Algérie (BEA) en vue de lui permettre de faire face

à ses dépenses financières, et régler notamment de ses dettes envers les tiers.

Par ailleurs, le ministre des Transports a été chargé d'accélérer le processus de modernisation et de dédoublement de la nouvelle ligne minière Est, afin de valoriser les investissements publics lancés et garantir leur durabilité et maintenance.

Un intérêt particulier sera également accordé au facteur humain à travers la formation continue au profit des ressources humaines à l'effet de les qualifier pour mener à bien leur rôle dans le développement national.

Ainsi, il a été décidé de réhabiliter l'Institut national des mines de Bordj El Bahri, au profit du secteur, et de l'exploiter avec les capacités universitaires et des écoles spécialisées au service du développement national.

Enfin, il a été décidé de tenir une session du Conseil des Participations de l'Etat (CPE) afin d'examiner les questions relatives au développement des activités des mines et de la sidérurgie.

CNAC EL TARF : Financement de 100 projets en sept mois

Au total, 100 projets ont été financés à El Tarf par l'antenne locale de la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) au cours des sept derniers mois de l'année en cours, a-t-on appris mardi auprès du directeur de ce dispositif d'aide à l'emploi.

Ces projets d'investissement ont permis la création de 248 emplois, a ajouté M. Khelef Ilyes, en signalant que le secteur de l'agriculture occupe la première place du podium au niveau de cette wilaya frontalière, réputée pour sa vocation agricole par excellence.

Les secteurs des services et celui des BTP arrivent en seconde place des projets d'investissement financés par la CNAC Tarf, a détaillé la même source en rappelant les efforts déployés par l'Etat dans le cadre de la politique de promotion de l'emploi visant la résorption du chômage.

L'accent a été, dans ce contexte, mis sur l'impact des micro-entreprises dans le développement local ainsi que sur la création constante de nouveaux emplois, intéressant divers secteurs d'activité, et ce, grâce à l'accompagnement et le suivi des

projets porteurs. Pas moins de 787 projets, principalement dans le domaine de l'agriculture et les services, ont été financés par l'antenne locale de la CNAC Tarf de 2015 à ce jour, a rappelé la même source, ce qui a permis de créer 1.736 emplois.

Cent quarante-quatre (144) locaux ont été, par ailleurs, distribués durant cette même période, a signalé le même responsable, en insistant sur la stratégie en matière de soutien à l'emploi et à la croissance économique, ciblant la catégorie de postulants âgés entre 35 à 55 ans.

ALIMENTATION : Recul de près de 6% de la facture d'importation les 7 premiers mois de 2019 (Douanes)

La facture des importations de l'Algérie de produits alimentaires a reculé de près de 6%, durant les sept premiers mois de 2019, a appris l'APS auprès de la direction générale des Douanes algériennes (DGD).

Globalement, la facture d'importation des produits alimentaires a atteint 4,87 milliards de dollars (mds usd) sur les sept premiers mois de l'année en cours, contre 5,18 mds usd durant la même période de 2018, soit une baisse de 303,63 millions de dollars (-5,86%), précise la direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD).

Cette baisse s'explique, essentiellement, par une diminution des importations des céréales, lait et produits laitiers, des sucres et des légumes.

Représentant 33,19% de la structure des importations alimentaires, les céréales, semoule et farine ont atteint 1,62 md usd, contre 1,85 md usd en 2018, soit une baisse de 12,54%.

Les importations des produits laitiers ont également reculé à 777,08 millions usd, contre 878,69 millions usd, en baisse également de près de 11,6%.

La facture d'importation du sucre et des sucreries, a elle aussi reculé pour totaliser 419,02 millions usd, contre 516,26 millions usd (-18,84%).

Même tendance pour les résidus et déchets des industries alimentaires, dont les tourteaux et autres résidus solides qui ont été importés pour près de 356,76 millions usd, contre 452,22 millions usd, en baisse de -21,1%.

De janvier à juillet derniers, la baisse a concerné aussi d'autres produits alimentaires, mais de moindre ampleur.

Il s'agit des importations du café et thé qui se sont chiffrées à 204,74 mil-



lions usd, contre 210,82 millions de dollars (-2,88%), et celles des légumes avec (-4,49%), totalisant 160,77 millions usd, contre 168,32 millions usd durant la même période de comparaison.

Médicaments: recul de 8,7% de la facture des importations

En revanche, d'autres groupes de produits de la structure des importations ont connu des hausses durant la période de comparaison.

Les plus concernés sont les tabacs et succédanés de tabac fabriqués, les fruits comestibles, les animaux vivants et enfin des préparations alimentaires diverses.

Ainsi les importations des tabacs et succédanés de tabac fabriqués ont atteint 229,20 millions usd les sept mois 2019, contre 120,52 millions usd à la même période de l'année précédente, enregistrant ainsi une hausse de 90,18%.

Les achats de l'Algérie des fruits comestibles (fruits frais ou secs) se sont chiffrés à 182,73 millions usd, contre 109,26 millions

de dollars, soit une hausse de 67,24%, détaille la DEPD.

Les importations des animaux vivants ont atteint 164,48 millions usd, contre 122,52 millions usd (+34,26%) durant la même période de comparaison.

Cette variation haussière a concerné aussi les préparations alimentaires diverses qui sont passées de 192,87 millions usd à 197,70 millions usd (+2,50%).

En plus de ces principaux produits, le reste des biens alimentaires a été importé pour un montant de 563,61 millions usd, contre 556,27 millions usd (+1,32%).

Concernant l'huile de soja et ses fractions, même raffinées (classés dans le groupe des produits bruts), leurs importations ont augmenté de 6,94%, en s'établissant à 383,22 millions usd, contre 358,36 millions usd.

Pour ce qui concerne les médicaments (classés dans le groupe des biens de consommation non alimentaires), leur facture d'importation a enregistré une baisse de -8,73%, en s'établissant à 688,81 mil-

lions usd, contre 754,73 millions usd.

Pour rappel, de nouveaux mécanismes d'encadrement des importations de marchandises, dont des produits alimentaires (hors produits alimentaires stratégiques), avaient été mis en place dès le début de l'année 2018 pour réduire le déficit commercial et promouvoir la production nationale.

Le ministère du Commerce avait annoncé le 14 avril dernier des dispositions pour renforcer l'approvisionnement du marché durant le mois de Ramadhan, comprenant notamment l'assouplissement de l'importation de produits alimentaires comme les viandes.

Dans ce cadre, il a été décidé de supprimer de la liste des produits soumis au Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS), les viandes bovines fraîches ou réfrigérées, les fruits secs (arachides, amandes...), les fruits séchés (raisins secs, pruneaux...) et les aliments diététiques destinés à des fins médicales et autres produits (le beurre...).

TLEMCCEN: Plus de 130 locaux réservés aux bénéficiaires des dispositifs d'emploi

Pas moins de 138 locaux à usage commercial de location ont été réservés aux porteurs de projets bénéficiaires des dispositifs d'emploi dans la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris mardi du directeur de l'emploi par intérim, Belayachi Nasreddine.

Le quota de locaux relevant de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) est réservé sur instruction du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour les porteurs de projets bénéficiaires de soutien des dispositifs de l'emploi, a relevé M. Belayachi.

L'opération d'affectation de ces locaux lancée la semaine dernière a porté, comme première étape, sur 54 locaux destinés à 17 bénéficiaires de l'ANSEJ, 30 autres de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) et 7 autres de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) à travers les communes de Tlemcen, Ain Fezza, Ghazaouet, Nedroma, Maghnia, Sebdu et Ouled Mimoune.

Elle se poursuivra en faveur des porteurs de projets ayant obtenu des crédits de soutien à l'emploi désirant louer ces locaux commerciaux à des prix symboliques pour exercer leurs activités, selon M. Belayachi.

Ce dernier a souligné que ceux qui désirent bénéficier de ces locaux doivent déposer leurs dossiers auprès des dispositifs d'emploi et de bénéficier d'un local après approbation du dossier par le comité de wilaya composé de plusieurs partenaires du secteur de l'emploi.

Par ailleurs, le premier semestre de l'année en cours a enregistré la création de 80 micro-entreprises au titre de l'ANSEJ et 31 autres dans le cadre de la CNAC dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, de la pêche, des services et des professions libérales générant un total de 222 emplois.

SOUK AHRAS : Des travailleurs des impôts demandent à "mettre un terme à l'arbitraire administratif"

Des travailleurs de la direction des impôts de la wilaya de Souk Ahras ont observé un sit-in pour demander l'ouverture d'une enquête afin de "mettre un terme à l'arbitraire administratif du directeur des impôts", a-t-on constaté.

Selon les protestataires, le sit-in auquel ont appelé les sections locales de l'UGTA et du SNAPAP intervient après "la non-prise en charge par le directeur des préoccupations professionnelles et sociales des travailleurs et la mise à l'écart délibéré du partenaire social et des cadres légaux de préservation des acquis du fonctionnaire notamment la prime de revenu complémentaire". Ils ont également accusé le directeur de d'"intrigue dans l'établissement du programme des congés annuels, les transferts et l'attribution de la prime de revenu complémentaire" ainsi que de "décisions iniques envers certains cadres, de ségrégation, de menaces de représailles envers des fonctionnaires en cas de recours au partenaire social, de divulgation de secrets professionnels et de déformation de l'image de certains syndicalistes".

Une contre-manifestation a été organisée par 109 autres travailleurs qualifiant le sit-in d'"illégitime, car décidé sans la consultation des travailleurs et ne servant que les intérêts de certains membres des deux syndicats". Les participants à cette seconde manifestation ont salué "le niveau élevé du comportement de l'administration à sa tête le directeur des impôts" et "l'intégrité" de ce dernier.

De son côté, le directeur de wilaya des impôts Zohir Hedad, a estimé que "la protestation contre l'administration ne reflète pas la volonté des travailleurs qui n'ont pas été consultés et ont dénoncé ce sit-in en signant une motion pour s'en démarquer". Selon lui, ce sit-in "intervient après la suspension à titre conservatoire du vice-directeur chargé des moyens ayant fait objet de poursuites judiciaires et qui a encadré ce sit-in".

APS

FRANCE : La Banque centrale revoit la croissance légèrement à la baisse pour 2020

L'économie française devrait croître de 1,3% en 2020, selon les dernières projections révisées à la baisse mardi par la Banque de France, qui maintient inchangées par rapport à juin ses prévisions pour 2019, à 1,3%, et pour 2021, à 1,4%.

La vigueur des créations d'emplois depuis le début de l'année et les importants gains de pouvoir d'achat des ménages compensent un environnement international dégradé, selon la banque centrale qui reconnaît que ses projections sont soumises à "des aléas importants et négatifs sur le plan extérieur", dont le Brexit.

La Banque de France prévoyait jusque-là une croissance de 1,4% en 2020. "La croissance de l'activité

en France s'est installée sur un rythme assez stable depuis mi-2018" et le pays "affiche ainsi une résilience plus marquée que d'autres économies de la zone euro, notamment de l'Allemagne où l'activité progresse de seulement 0,4% sur un an à mi-2019", selon un document de l'institution.

Depuis le début de l'été, l'intensification de la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine, l'incertitude persistante sur les modalités du Brexit et le ralentissement allemand ont pesé sur les perspectives de la croissance française, dont les composantes intérieures sont en revanche assez bien orientées.

"Du côté consommation des ménages et investissement total (pu-

blic+entreprises+ménages) on a plutôt une révision à la hausse", a expliqué lors d'un point de presse Olivier Garnier, directeur général en charge des études à la Banque de France.

Ainsi les créations nettes d'emplois projetées pour l'année 2019 s'élèvent-elles désormais à 271.000, soit 122.000 de plus que prévu en juin.

Le pouvoir d'achat par habitant devrait lui progresser de 2,3% cette année, dont 0,7 point de pourcentage lié aux mesures prises par le gouvernement à la suite du mouvement des "gilets jaunes", a expliqué M. Garnier. Cette hausse devrait ralentir à 1,4% en 2020 puis à 1,1% en 2021, prévoit la banque centrale.

CENTRE UNIVERSITAIRE D'AIN TÉMOUCHENT: Réception prévue de 2.400 nouvelles places pédagogiques

Le centre universitaire "Belhadj Bouchaib" d'Aïn Témouchent sera doté de 2.400 nouvelles places pédagogiques avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris des responsables de cet établissement d'enseignement supérieur.

Le secteur des équipements publics s'est engagé à la livraison de 2.000 places pédagogiques inscrites au titre de la 4^e tranche du projet d'extension du CU en octobre prochain et 400 places restantes de la 3^e tranche en décembre prochain, a annoncé le directeur du CU d'Aïn Témouchent, Dr Abdelkader Ziadi.

Ce lot de places pédagogiques contribuera à alléger de la tension relevée par le centre universitaire qui a accueilli lors de la rentrée en cours 2.309 nouveaux étudiants parmi 3.433 bacheliers de juin dernier, a souligné Dr Ziadi.

Le centre universitaire dispose de 9 filières et 4 nouvelles spécialités en master, 36 autres de niveau pédagogique et deux spécialités en licence.

TIZI-OUZOU: Des subventions financières pour la réfection de structures scolaires seront sollicitées

Des demandes d'octroi de subventions financières pour la réfection des établissements scolaires au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou seront adressées aux ministères des finances et de l'éducation nationale, a indiqué mardi le directeur local de l'éducation, Ahmed Lalaoui.

"Un rapport détaillé sur l'état de certaines structures scolaires a été adressé au premier responsable de la wilaya pour la saisie du ministère des finances afin d'inscrire ces projets en arbitrage pour bénéficier de subventions financières, destinées à effectuer des travaux de réfection au niveau de certaines structures et à lancer des chantiers de construction de nouveaux projets", a-t-il précisé.

Plusieurs établissements, notamment, des écoles primaires, ont été fermés ces derniers jours par des parents d'élèves à travers plusieurs localités de la wilaya pour cause de leur état vétuste au niveau de plusieurs localités.

Un comportement que déplore le responsable local qui estime que cela "ne constitue pas une solution et perturbe d'avantage la scolarité des élèves".

C'est le cas, notamment, de l'école primaire Ibari Mohamed du village Tala Yaala, dans la commune de Tizi Ghenif, de l'école primaire Bouar Belkacem à Redjaouana dans la commune de Tizi Ouzou, de celle du village Boumansour dans la commune de Yakouren fermée par les services du CTC et du CEM Chahid Nait Melek Mohamed Akli, au village Berbère dans la commune de Timizart.

Par ailleurs, et concernant, l'affectation des diplômés de l'École normale supérieure (ENS) au niveau de la wilaya, il a été procédé début de cette semaine à l'installation de l'ensemble des diplômés de la wilaya dans leurs postes d'emplois, a indiqué Lalaoui.

"La problématique des diplômés de l'ENS a été résolue au niveau de la wilaya avec l'installation, pour la plupart dans le cycle primaire, début de cette semaine des 48 diplômés que compte la wilaya", a-t-il soutenu, à ce propos.

Dans le même sillage, Lalaoui a affirmé que "plusieurs enseignants portés sur les listes d'attentes ont été, également, affectés à des postes d'emplois à l'occasion de cette rentrée", soulignant que ses services travaillent à résoudre la problématique des transferts inter-wilayas et des affectations pour la gente féminine qui constitue le gros du personnel enseignant au niveau de la wilaya.

GUELMA: Attribution prochaine de 91 locaux commerciaux à des jeunes porteurs de projets

Au total 91 locaux réalisés par des établissements sous tutelle du ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la Ville ont été assignés aux jeunes porteurs de projets dans la wilaya de Guelma, conformément aux dernières décisions du gouvernement, a-t-on appris du directeur local de l'emploi, M. Mohamed Redha Mouradi.

S'exprimant à l'occasion du coup d'envoi d'une semaine d'information sur le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels au centre "Oum Medour Abdelhak", en présence des représentants des différents dispositifs d'aide à l'emploi, ce responsable a indiqué que ces locaux commerciaux inexploités se répartissent dans 6 communes de la wilaya.

Affectés aux différents organismes d'aide à l'emploi, conformément aux dernières décisions du gouvernement de donner la priorité aux jeunes porteurs de projets pour l'attribution de locaux à usage professionnel, ces locaux ont été réalisés par des établissements sous tutelle du ministère de l'Habitat et de l'urbanisme et de la ville dans les communes d'Oued Zenati (29), Tamoulouka (20), Hammam Debagh (17), Héliopolis(2), Boucheougouf (2), Houari Boumedienne (2) en plus du chef-lieu de wilaya (17), a encore expliqué la même source.

M. Mouradi a dans ce contexte révélé que 13 décisions d'affectation ont été remises durant le mois d'août à des bénéficiaires de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), en attendant la poursuite d'opérations similaires



durant les prochains jours. Inaugurée par le wali, Kamel Abla, cette semaine d'information à laquelle participe les chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie et l'artisanat et des métiers de Guelma, offre l'opportunité au public de faire un petit tour d'horizon des différentes spécialités dispensées par le secteur la formation professionnelle et se renseigner sur les dispositifs d'aides à l'emploi et des condi-

tions d'insertion des jeunes dans le monde du travail.

Le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels, Abdelkrim Driss a fait savoir que près de 3000 nouveaux apprenants se sont inscrits pour cette rentrée de septembre qui a vu l'ouverture de plusieurs nouvelles spécialités parmi lesquelles le traitement et la valorisation des déchets.

OUARGLA: Vers l'extension de l'expérience culturelle du fourrage du panicum

La ferme de démonstration et de production de semences (FDPS) de Hassi-Benabdallah (20 km Nord d'Ouargla) s'emploie à développer l'expérience de la culture du panicum auprès des agriculteurs de la région, a-t-on appris mercredi des responsables de la FDPS.

L'opération visant l'extension de ce type de cultures fourragères en régions sahariennes s'inscrit dans le cadre de la convention signée avec l'Institut technique de développement de l'agronomie saharienne (ITDAS) de Biskra et une entreprise nationale spécialisée dans les produits agricoles, a expliqué la directrice de la ferme de Hassi-Benabdallah, Mme.

Wafa Moussi.

L'expérience a donné lieu à la culture d'une superficie de 500 m², irriguée via le système de goutte-à-goutte, de cette plante fourragère aux caractéristiques de résistance à la sécheresse et à la salinité de l'eau et du sol, en



vue d'évaluer son adaptation avec les conditions naturelles et climatiques locales, a-t-elle précisé.

Riche en protéines, parfois plus que la luzerne, le panicum est utilisé par les éleveurs dans différents pays comme substitut fourrager à moindre coût et à grand apport nutritif pour l'engraissement et la lactation des bêtes, selon les explications fournies. La ferme de Hassi-Benabdallah a procédé

également, dans le cadre de la diversification de la flore fourragère, à l'ensemencement de deux variétés de cette espèce végétale, dont la panicum maximum et virgatum, en vue d'étudier leur adaptation au milieu saharien. Par ailleurs, l'expérience de la culture, ces dernières années, du quinoa a donné des résultats encourageants, augurant d'un avenir prometteur pour ce genre culturel susceptible de

contribuer à la diversification nutritionnelle et d'être généralisée à d'autres sols présentant une haute salinité et un déficit en ressources hydriques, notamment dans les zones arides et semi-arides.

La ferme de démonstration et de production de semences de Hassi-Benabdallah s'emploie à être, techniquement, aux côtés des agriculteurs et de trouver des solutions à leurs problèmes liés notamment aux rudes conditions climatiques, la salinité et la sécheresse, par l'adoption de nouvelles techniques et l'expérimentation de nouvelles espèces culturelles susceptibles de leur ouvrir des perspectives.

Cette ferme est chargée également de l'organisation de nombreuses campagnes de sensibilisation et de vulgarisation des nouvelles culturelles, leurs techniques et vertus, en vue d'encourager les agriculteurs de s'initier à ces types d'expérience.

AÏN DEFLA: Le corps d'un jeune repêché dans l'Oued Cheliff

Les éléments de la Protection civile de Aïn Defla renforcés par leurs homologues de quatre wilayas du centre ont repêché mardi matin le corps d'un jeune au niveau de l'Oued Cheliff (Aïn Defla), a-t-on appris du chargé de communication à la direction de wilaya de ce corps constitué, le capitaine Kamel Hamdi.

"Au total, 175 éléments de la protection civile dont 21 plongeurs des wilayas de Aïn Defla, Alger, Chlef, Blida

et Médéa, ont pris part à l'opération de recherche d'un jeune victime d'une chute accidentelle lundi dans l'Oued Cheliff et retrouvé sans vie mardi matin", a indiqué le capitaine Hamdi.

Se référant aux témoignages de la famille de la victime, la victime gardait lundi après-midi son troupeau à la sortie est de Aïn Defla, à proximité du cours d'eau, avant d'y chuter accidentellement, a-t-on précisé, signalant que les recherches ont été aussitôt

déclenchées, s'interrompant vers minuit avant de reprendre mardi matin à 05H00.

La dépouille de la victime (20 ans) a été transférée à la morgue de l'hôpital Mekour Hammou de Aïn Defla, a-t-on fait savoir.

Le wali de Aïn Defla, Azziz Benyoucef, a suivi jusqu'à une heure tardive de lundi, une partie de l'opération de recherche de la victime.

EDUCATION: L'obligation de poursuivre l'enseignement de tamazight dans le cycle moyen, une des propositions phares du HCA

L'obligation de poursuivre l'enseignement de tamazight dans le cycle moyen fait partie des propositions phares introduites par le Haut commissariat à l'Amazighité (HCA) auprès du Gouvernement, en vue de la révision de la loi d'orientation sur l'éducation de 2008, a indiqué hier à Tipasa, son secrétaire général, Si El Hachemi Assad.

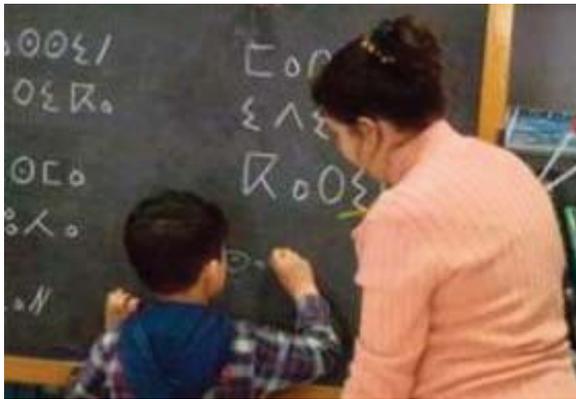
Dans une déclaration à l'APS en marge d'une visite de travail dans la wilaya, Si El Hachemi Assad a fait part de l'introduction de propositions auprès du Gouvernement par le biais du ministère de l'Éducation nationale, pour la révision de certains articles de la loi d'orientation sur l'éducation de 2008, dont l'article 34, en vue de l'instauration de l'obligation de l'enseignement de cette langue dans le cycle moyen, pour ceux qui l'ont étudié dans le cycle primaire.

"Les propositions du HCA figurent parmi les points d'importance du plan de travail de la commission mixte", a-t-il ajouté, réitérant l'engagement du HCA à "consacrer son objectif suprême d'œuvrer à la promotion et la préservation de l'enseignement de Tamazight dans le système éducatif national, en vue de garantir la conformité de la Loi avec la Constitution de 2016 qui en fait une langue nationale et officielle".

Relevant "une anomalie" dans l'article 34, Si El Hachemi Assad a appelé à sa révision par l'instauration de l'obligation de la poursuite de l'enseignement de Tamazight dans le cycle moyen, pour ceux qui l'ont étudié dans le cycle primaire, au même titre que les autres matières et langues.

Il a, également, montré des réserves concernant l'article stipulant l'enseignement de Tamazight à partir de la 4ème année primaire, au lieu de la 1ère année primaire, vu qu'il s'agit d'une langue officielle et nationale, au même titre que la langue arabe.

Pour lui, il est "illogique" d'enseigner une langue étrangère, en l'occurrence, le français qui est introduit dans l'enseignement à partir de la troisième année primaire, avant la langue Amazigh. Dans le même



sillage, le SG du HCA s'est félicité de la consécration du décret portant introduction de l'enseignement de Tamazight dans le système éducatif et dans la communication, avant de faire part de démarches en cours en vue de sa généralisation à d'autres secteurs comme l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, parallèlement à l'instauration de mécanismes légaux "pour sa protection", notamment.

"Il s'agit pour nous de consacrer l'approche dite de généralisation verticale et horizontale, d'autant plus que la langue Amazigh est actuellement enseignée au niveau de 44 wilayas du pays", a-t-il dit.

Durant cette visite d'inspection, à Tipasa, le SG du HCA était accompagné de cadres de cette structure, qui se sont réunis avec le wali Mohamed Bouchama, pour examiner les moyens de renforcement de l'enseignement de cette langue dans la wilaya, outre la célébration des festivités de Yennayer (premier jour de l'an Amazigh), entre autres.

"L'enseignement de Tamazight, à Tipasa, n'a pas eu l'engouement escompté, en dépit des efforts de la direction de l'éducation de la wilaya pour sa promotion depuis l'année scolaire 2016/2017, ayant vu l'ouverture de trois classes d'enseignement de cette langue, portées actuellement à six classes", a relevé la responsable du secteur, Soria Talhi.

"Pour moi, l'ouverture de classes de Tamazight n'a pas été une tâche de tout repos", a-t-elle expliqué, signalant avoir rencontré "de nombreux problèmes de la part de certains parents, qui ont carrément refusé que leurs enfants apprennent cette langue", a-t-elle déploré.

Après avoir appelé à une "fédération des efforts de tout un chacun, comme impératif à la promotion de l'enseignement de cette langue, vu qu'elle n'est pas une matière obligatoire", elle a fait part de "démarches à moyen et long termes, en vue de sa généralisation à toutes les communes de la wilaya".

EFFONDREMENT PARTIEL D'UN IMMEUBLE À ORAN: Sauveteurs de deux personnes coincées sous les débris (protection civile)

Les agents de la protection civile d'Oran ont réussi, lundi soir, à secourir deux femmes coincées sous les débris suite à l'effondrement partiel d'un vieil immeuble au centre-ville d'Oran.

Il s'agit de deux femmes âgées de 43 et 80 ans qui étaient coincées au troisième étage de l'immeuble sis à la place Valero dont le toit s'est effondré.

Elles ont été secourues et ne présentent pas de blessures, a-t-on indiqué. Les services de la protection civile ont mobilisé pour cette opération, d'importants moyens humains et matériels dont 20 pompiers de différents grades, un camion de secours, un autre avec ascenseur mécanique et une ambulance. A noter que la protection civile a enregistré, lundi et mardi, 9 accidents de la circulation faisant 14 blessés à des degrés différents de gravité sur les réseaux routiers de la wilaya.

MORT DE POISSONS AU BARRAGE DE TAKSEBT (TIZI-OUZOU) : Les eaux usées à l'origine du phénomène

Les rejets d'eaux usées dans la cuvette du barrage de Taksebt, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, sont à l'origine de la mort de poissons enregistrée depuis une vingtaine de jours au niveau de cet ouvrage hydraulique, selon les conclusions des analyses d'un laboratoire national, a-t-on appris mardi du directeur local de la pêche et des ressources halieutiques, Belaid Abdelhafid.

"Les résultats des analyses effectuées par le laboratoire national d'analyse et de contrôle des produits de la pêche et de l'aquaculture et de la salubrité du milieu de Ain Bénian, sur des échantillons de poissons morts et de l'eau du barrage prélevés sur la zone infectée, ont révélé une forte concentration d'eaux usées", a indiqué M. Belaid.

"Des eaux usées en provenance des villages en amont du barrage et qui contiennent de la matière organique ont causé une prolifération "impressionnante" de microalgues. Ces microalgues ont consommé presque tout l'oxygène qui se trouve dans l'eau au niveau du site concerné par le phénomène de mortalité ce qui a causé la mort de la brème, le poisson étant mort par eutrophisation (asphyxie d'un écosystème aquatique due à une prolifération d'algues qui consomment tout l'oxygène)", a-t-il expliqué à l'APS. Lors d'un déplacement in situ, dimanche dernier, avec une commission mixte composée des directeurs locaux de la pêche et des ressources halieutiques, des services agricoles et des ressources en eau, une couleur verdâtre de l'eau a été relevée par ces responsables qui ont soupçonné alors une mort par eutrophisation.

MASCARA: Un groupe de 4 faussaires de billets de banque arrêté (Sûreté de wilaya)

La brigade de recherche et d'intervention relevant de la Police judiciaire de la sûreté de wilaya de Mascara a démantelé un groupe de faussaires composé de quatre individus spécialisés dans la falsification des billets de banque de 1000 et 2000 DA, a-t-on appris mardi auprès de la sûreté de wilaya. Les mis en cause dans cette affaire ont été arrêtés, en début de semaine en cours, par les éléments de la BRI lesquels ont saisi un montant de 17.000 DA en faux billets et des outils informatiques utilisés dans cette activité criminelle et ce, sur la base d'informations faisant état qu'un individu était en possession de faux billets de banque au niveau de la zone d'habitation (ZHUN 8) dans la ville de Mascara, a-t-on indiqué.

L'enquête diligente et étendue à une wilaya limitrophe a permis de localiser le lieu de résidence des éléments du groupe et procéder à leur arrestation.

Sur place, il a été procédé à la saisie d'un montant de 10.000 DA de faux billets en coupures de 2000 DA et un autre montant de vrais billets de 70.000 DA, ainsi que du matériel utilisé dans l'opération de falsification.

Les quatre prévenus ont été présentés devant le parquet près le tribunal de Mascara qui les a écroués.

AGRICULTURE: La création de l'ONV, la lutte contre les zoonoses et la protection de la ressource animale, priorités de l'heure

Le directeur des services vétérinaires au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Karim Boughalem, a affirmé mardi à Mostaganem que la création de l'ordre national des vétérinaires, la lutte contre les maladies et la protection des ressources animales "sont une priorité de l'heure".

A l'ouverture du 14e espace vétérinaire algérien (EVA), Boughalem a indiqué que la priorité est accordée actuellement à la réorganisation des services vétérinaires par la création de l'ordre national des vétérinaires, la lutte contre les zoonoses et la protection du cheptel et ce, afin de faire éviter des pertes aux éleveurs et à l'Etat. La rencontre permettra de choisir des vétérinaires pour l'élaboration des textes régle-

mentaires de la loi sur la médecine vétérinaire publiée depuis trois mois, notamment ceux relatifs à l'Ordre national des vétérinaires (ONV), en plus de constituer une occasion pour soulever les préoccupations de cette catégorie professionnelle, a-t-il indiqué. "L'espace national des vétérinaires est très important, car il regroupe les vétérinaires des secteurs privé et public pour un échange de vues et d'expériences et constitue un lien entre l'administration centrale et les vétérinaires présents sur le terrain", a expliqué le directeur des services vétérinaires au ministère de l'Agriculture, appelant les participants à l'EVA, dont le nombre dépasse les 500, à adopter une feuille de route "pour plus d'efficacité à l'avenir". Le président de l'espace vétérinaire

algérien, Saâda Bendiana a affirmé, pour sa part, que l'ordre national des vétérinaires aura un rôle important dans la moralisation de l'exercice de la fonction et dans la résolution des problèmes touchant directement le vétérinaire, entre autres, dans les domaines de la formation, du recrutement et des relations entre les vétérinaires, les éleveurs et les distributeurs de médicaments. "La mise en place d'une stratégie claire et urgente dans le domaine de l'élevage permettra de traiter plusieurs phénomènes enregistrés dernièrement, notamment ceux ayant trait à la résistance aux médicaments, au non respect, par les éleveurs, des instructions liés à leur utilisation, ce qui porte préjudice au consommateur et à la santé publique", a-t-il soutenu.

La rencontre de trois jours sera marquée par des communications devant aborder, entre autres, les textes réglementaires de l'ordre national des vétérinaires, la situation de la pratique vétérinaire, la mise en place d'une nouvelle politique de santé animale et le mode de gestion d'une clinique vétérinaire. Organisée par l'espace vétérinaire algérien, en collaboration avec "le laboratoire de biotechnologie et alimentation" de l'université "Ibn Khaldoun de Tiaret" et le laboratoire "contrôle épidémiologique, santé, production, clonage, expérience et traitement des cellules souches d'animaux domestiques et sauvages" de l'université "Chadli Bendjedid" d'El Tarf, la rencontre prévoit la tenue d'ateliers et 15 études et recherches.

UKRAINE: Incendie criminel au domicile de l'ex-cheffe de la Banque centrale



Un incendie criminel a ravagé mardi la maison de l'ex-présidente de la banque centrale d'Ukraine Valeria Gontareva, qui dénonce un acte de "terreur" tandis que l'Union européenne a exprimé son inquiétude.

Située dans un village à une vingtaine de kilomètres au nord de Kiev, la maison de Valeria Gontareva a "complètement brûlé" après avoir reçu un cocktail Molotov mardi matin, a-t-elle indiqué à l'agence Interfax-Ukraine depuis Londres, où elle vit actuellement.

"La terreur continue", a lancé Mme Gontareva, qui a subi une intervention chirurgicale après avoir été renversée par une voiture en Grande-Bretagne en août.

Début septembre, une voiture appartenant à sa belle-fille avait par ailleurs été incendiée à Kiev.

"La récente série d'apparentes attaques contre la personne et des biens" de Mme Gontareva "est inacceptable", a déclaré sur Twitter la représentation de la Commission européenne en Ukraine, exhortant les autorités à "traduire en justice" les coupables "sans délai".

Le président Volodymyr Zelensky a également dénoncé dans un communiqué "un crime brutal".

ONU - MIGRATIONS: Le nombre de migrants dans le monde était de 272 millions en 2019

Le nombre de migrants dans le monde était en 2019 de 272 millions, soit 51 millions de plus qu'en 2010, dont une majorité accueillie en Europe (82 millions) et en Amérique du Nord (59 millions), selon un rapport de l'ONU publié mardi.

Aujourd'hui, les migrants représentent 3,5% de la population contre 2,8% en 2000, précise les auteurs du rapport réalisé par les services chargés de la population au sein du département des Affaires économiques et sociales de l'ONU.

"Ces données sont essentielles pour comprendre le rôle important des migrants et des migrations dans le développement des pays tant d'origine (de ces migrants) que des pays de leur destination", relève dans un communiqué Liu Zhenmin, responsable des services chargés de la population à l'ONU.

Faciliter une migration ordonnée et sécurisée contribue à atteindre les objectifs de développement durable que s'est fixé l'ONU, a-t-il ajouté.

Selon l'ONU, la moitié des 272 millions de migrants dans le monde vivent dans seulement une dizaine de pays: les Etats-Unis arrivent en tête avec 51 millions de personnes, soit 19% du nombre total.

Suivent l'Allemagne et l'Arabie saoudite (13 millions chacun), la Russie (12 millions), le Royaume-Uni (10 millions), les Emirats Arabes Unis (9 millions), la France, le Canada et l'Australie avec 8 millions chacun, et l'Italie (6 millions).

Concernant les pays d'origine, l'Inde vient en premier avec 18 millions de ressortissants vivant à l'étranger, devant le Mexique (12 millions), la Chine (11 millions), la Russie (10 millions) et la Syrie (8 millions), précise le rapport de l'ONU.

GUYANE - ENVIRONNEMENT: Forêt amazonienne: une délégation de Guyane à l'ONU

Une délégation de la Guyane accompagnera le président Emmanuel Macron au sommet spécial climat lundi prochain à l'ONU, où il annoncera son plan pour la forêt amazonienne, a annoncé le gouvernement français.

Fin août, le président Macron avait fait des incendies qui dévastent actuellement la forêt amazonienne, notamment au Brésil, l'une des priorités du sommet du G7 à Biarritz, dans le sud-ouest de la France.

"Nous sommes tous concernés."

La France l'est sans doute encore plus que d'autres autour de cette table, puisque nous sommes amazoniens" avec la Guyane, avait-il dit.

Ce territoire situé dans l'est de l'Amazonie est couvert à 98% de forêts.

La délégation guyanaise, menée par le président de la collectivité de Guyane Rodolphe Alexandre, comprendra également le président du Grand conseil coutumier des populations amérindiennes et bushinngé de Guyane, Sylvio Van Der Pijl.

En fera également partie le président du parc amazonien, le plus grand parc de l'Union européenne, qui couvre 34.000 km², a indiqué la ministre des Outre-mer Annick Girardin devant les députés français. La présence d'une telle délégation "est une grande première et c'est important", a insisté la ministre. Elle a précisé que "le plan pour la forêt amazonienne" serait débattu mercredi au sein d'un comité interministériel présidé par le Premier minis-



tre Edouard Philippe. Fin août, la ministre et des élus de Guyane, ainsi que le président du grand conseil coutumier, avaient signé une tribune commune, réclamant la création d'un fonds international "contre les feux de forêt et pour le reboisement". Mais dans une autre tribune, le grand conseil coutumier avait souligné que le feu n'était

"pas le seul danger qui menace ou détruit l'Amazonie", pointant "l'extractivisme (exploitation industrielle de la nature)" qui "a une grande part de responsabilité". Le grand conseil coutumier avait notamment regretté qu'Emmanuel Macron ait "attribué 360.000 hectares de forêt aux multinationales minières en Guyane".

ETATS-UNIS - GB: Facebook fait appel à la police pour stopper les retransmissions d'attaques extrémistes

Le réseau social Facebook a fait appel aux forces de l'ordre aux Etats-Unis et au Royaume-Uni pour entraîner ses outils d'intelligence artificielle à stopper les retransmissions en direct d'attaques extrémistes, à l'instar de la tuerie de Christchurch, diffusée pendant de longues minutes sur le réseau social.

Cette initiative, annoncée mardi par Facebook, s'inscrit dans le cadre plus large des mesures prises par le réseau social pour nettoyer les contenus "haineux et extrémistes" et en particulier de ses efforts pour ajouter les mouvements ou individus préchant la supériorité de la race blanche à sa liste "d'organisations terroristes". Facebook a été vivement critiqué pour avoir mis 17 minutes avant de stopper la retransmission par un suprémaciste blanc, qui a tué 51 fidèles le 15 mars à Christchurch, en Nouvelle-Zélande. Depuis, l'entre-



prise multiplie les initiatives: restrictions pour l'accès à Facebook Live, rencontres avec des responsables politiques, en passant par une alliance avec d'autres réseaux pour freiner le "détournement de technologies permettant de diffuser du contenu terroriste".

La police de Londres apportera son concours à partir du mois d'octobre

pour permettre à Facebook de mieux entraîner ses outils d'intelligence artificielle à détecter rapidement ces contenus et les supprimer.

La difficulté vient du fait que la "machine" doit pouvoir faire la différence entre une attaque dans la vraie vie et une scène de film ou de jeu vidéo. Les images filmées par les caméras por-

tées par les unités de la "Met" lors de leurs entraînements au tir viendront alimenter et enrichir la banque d'images que Facebook a déjà constituée grâce aux forces de l'ordre aux Etats-Unis. Les outils d'intelligence artificielle ont besoin de quantités énormes de données --ici des images de fusillades-- pour pouvoir apprendre à les reconnaître, les trier et in fine les supprimer dans ces cas précis.

Après avoir mis beaucoup de moyens pour combattre l'utilisation de son réseau par des organisations terroristes comme Al-Qaïda ou le groupe autoproclamé Etat islamique (EI/Daech), Facebook a récemment mis l'accent sur le suprémacisme blanc, dont les tenants sont à l'origine de nombreuses tueries perpétrées ces dernières années aux Etats-Unis.

Le réseau rappelle avoir banni 200 organisations suprémacistes blanches.

RUSSIE - CORÉE DU NORD: 3 garde-côtes russes blessés dans un incident avec des pêcheurs nord-coréens

Trois garde-côtes russes ont été blessés au cours d'un incident armé avec des bateaux de pêche nord-coréens dans la mer du Japon, ont annoncé mardi les services de sécurité russes (FSB). Cité par l'agence de presse Interfax, le FSB a indiqué que les garde-côtes avaient surpris deux bateaux de pêche nord-coréens, l'un d'eux ayant lancé une "attaque armée" contre le navire russe. "Trois militaires ont reçu des blessures avec différents degrés de

gravité", précise la même source. Plus de 45 marins étaient à bord du bateau nord-coréen, qui a fini par être arraisonné, tout comme l'autre navire de pêche, avec 21 marins à bord. L'incident a eu lieu près des côtes russes dans le territoire de Primorié en Extrême Orient, dans la zone économique exclusive de la Russie.

Le chargé d'affaires nord-coréen à Moscou a été convoqué au ministère russe des Affaires étrangères suite à cet

incident, a rapporté l'agence de presse publique Ria Novosti.

Des pêcheurs nord-coréens sont régulièrement arrêtés par les marines russe ou japonaise en mer du Japon, bordée par la péninsule coréenne, l'Extrême-Orient russe et l'archipel nippon. Selon des spécialistes, des dizaines d'embarcations de pêche finissent par dériver ou s'échouer près des côtes japonaises.

RUSSIE:

161 pêcheurs nord-coréens ont été arrêtés en mer du Japon

Les autorités russes ont annoncé mercredi avoir arrêté 161 pêcheurs nord-coréens se trouvant illégalement dans les eaux territoriales russes en mer du Japon, au lendemain d'un incident armé lors duquel trois garde-côtes russes ont été blessés.

Mardi, les services russes de sécurité (FSB) avaient indiqué que "plus de 80 marins nord-coréens" avaient été arrêtés après "l'attaque armée" lancée par un bateau de pêche surpris par les garde-côtes.

Le service des garde-côtes, des avions et les forces spéciales ont été mobilisés pour saisir les deux navires de pêche et les onze barques utilisées par les pêcheurs impliqués, a ajouté le FSB mercredi dans un communiqué.

Les Nord-Coréens, dont certains ont été blessés au cours de l'opération, sont détenus dans le port russe de Nakhodka (Extrême-Orient), selon le FSB. "Du matériel de pêche interdit et des ressources biologiques marines obtenues illégalement ont été saisis", a ajouté la même source.

Le chargé d'affaires nord-coréen à Moscou avait été convoqué mardi au ministère russe des Affaires étran-



gères à la suite de cet incident. Des pêcheurs nord-coréens sont régulièrement interceptés par les marines russe ou japonaise en mer du Japon, bordée par la péninsule coréenne, la Russie et l'archipel nippon.

MEXIQUE:

29 corps découverts dans une fosse clandestine

Les autorités mexicaines ont annoncé mardi avoir découvert début septembre une fosse commune clandestine contenant 29 corps répartis dans 129 sacs plastique dans l'ouest du pays.

"Nous avons 13 corps complets et 16 incomplets, ce qui fait un total de 29 corps", a déclaré en conférence de presse le procureur de l'Etat de Jalisco (ouest), Gerardo Solis.

Ces corps correspondent à 27 hommes et deux femmes, a précisé le magistrat.

La fosse commune, de plus de cinq mètres de profondeur, a été découverte le 3 septembre dans un terrain vague, à Zapopan, dans la zone métropolitaine de la ville de Guadalajara.

Pour l'heure, les corps de trois hommes et une femme, qui étaient portés disparus, ont été reconnus par leurs familles. Les



autres restes sont en train d'être "analysés par des anthropologues et des médecins légistes", a précisé Blanca Trujillo, spécialisée dans les affaires de disparus au sein du bureau du parquet. Les autorités vont poursuivre les recherches pour vérifier la présence éventuelle d'autres cadavres à proximité. Depuis le début de l'année, 27 fosses

clandestines ont été découvertes dans l'Etat de Jalisco.

Le 7 mai, 39 corps enterrés dans une maison ont été mis au jour.

Le 1er mars, le gouvernement a déployé 1.400 militaires dans cet Etat, où sévit le puissant cartel "Jalisco Nueva Generacion".

Quatre mois plus tard, 1.800 hommes de la Garde nationale, composée de sol-

dats et de policiers, étaient également déployés pour tenter d'endiguer une nouvelle flambée de la criminalité.

Selon les autorités, les violences dans l'Etat de Jalisco sont en recrudescence depuis mars 2017 après une dissidence au sein du cartel "Nueva generacion", lui-même en conflit avec d'autres groupes criminels de l'Etat voisin de Guanajuato pour le contrôle du trafic de combustibles volés.

Selon des chiffres officiels, plus de 3.000 fosses clandestines, soit plus de 5.000 corps, ont été découvertes au Mexique depuis 2006, lorsque le gouvernement a lancé une offensive militaire controversée contre le narco-trafic, accusée d'avoir contribué à fragmenter les factions criminelles et à les rendre plus violentes.

AFRIQUE SUD:

Des experts appellent l'Afrique du Sud à s'attaquer aux causes profondes des violences xénophobes

L'Afrique du Sud devrait travailler avec ses homologues africains pour s'attaquer enfin aux causes profondes des violences xénophobes dans ce pays, ont estimé des experts.

Somadoda Fikeni, analyste politique au sein de l'Université d'Afrique du Sud, a déclaré que la question des ressources limitées des communautés pauvres ne pouvait être ignorée et que les gouvernements devraient approfondir sérieusement cette question.

"Il ne fait aucun doute que si les questions sous-jacentes ne sont pas réglées, ces agressions se répéteront aussi sûrement que le soleil se lève le matin. Le gouvernement n'a pas réglé la source qui alimente ces attaques et qui est la lutte pour les ressources dans les régions pauvres", a-t-il dit.

Depuis 2008, l'Afrique du Sud est confrontée à des attaques sporadiques contre des migrants, qui ont fait plus de 70 morts. Selon l'analyste politique Trust Matsilele, cité par Xinhua, il est clair que les autres gouvernements africains ne sont pas satisfaits des réactions de l'Afrique du Sud pour mettre fin à ces attaques.

"Si le gouvernement s'assure que l'état de droit est respecté, cela aidera à restaurer son image." Toutefois, il a reconnu que si "nous ne parvenons pas à traiter les facteurs qui attirent les habitants d'autres pays vers l'Afrique du Sud, nous échouerons".

Après l'envoi par le président Cyril Ramaphosa d'une équipe d'envoyés spéciaux au Nigeria, au Sénégal, au Ghana, en Tanzanie et en Zambie pour

s'excuser de ces attaques, le ministre à la Présidence, Jackson Mthembu, a admis que les causes profondes motivant les sentiments anti-migrants devaient être traités.

"Nous reconnaissons pleinement avec notre président que les attaques xénophobes violentes contre nos confrères et conseurs Africains ont affecté notre réputation et notre image en tant que pays.

Nous devons mettre fin à ces attaques tout en nous attaquant dans le même temps aux facteurs sous-jacents", a déclaré M. Mthembu sur Twitter.

M. Fikeni a estimé que l'Afrique du Sud ne serait pas en mesure de régler ce problème sans impliquer également d'autres pays.

ETATS-UNIS:

Un garçon de 4 ans tué par son frère par une arme à feu

Cinq enfants ont été tués ou blessés par des armes à feu ce week-end au Texas, dont un garçon de 4 ans tué par son frère de 5 ans, selon des sources policières et les médias américains.

Ces drames illustrent une nouvelle fois les dangers des armes à feu aux Etats-Unis, où 30% des adultes disent en détenir au moins une.

Dimanche, en milieu de journée, un garçon de 5 ans a trouvé une arme dans sa maison de Fort Worth, à l'ouest de Dallas, et a tiré un coup fatal sur son frère de 4 ans, a déclaré la police locale.

"A ce stade, aucune poursuite ne va être engagée" contre les parents, a précisé son porte-parole, Jimmy Pollozani, dans un email.

Quelques heures plus tard, un garçon de 6 ans a été grièvement blessé dans la ville voisine d'Arlington, lui aussi probablement touché par un de ses frères.

Plusieurs enfants jouaient dans une chambre quand un garçon âgé d'une dizaine d'années a trouvé un fusil, l'a pointé sur un jeune et a appuyé sur la détente, a rapporté Christopher Cook, un responsable de la police d'Arlington cité par le Dallas Morning News.

Blessé à la tête, le jeune garçon est dans un état critique. Une petite fille de trois ans a été blessée plus légèrement par des éclats de balles, rapporte le journal. Un adolescent présent dans la maison a expliqué à la police que l'arme lui appartenait et les parents ont nié en avoir eu connaissance.

Les enquêteurs cherchent à déterminer comment il se l'est procurée.

Toujours à Arlington, une fillette de huit ans a été touchée par le tir d'une arme semi-automatique qui avait été volée, rapporte encore le Dallas Morning News.

Selon ses parents, elle s'est assise sur cette arme et le coup est parti.

La police cherche à clarifier le scénario de l'accident. Dimanche, une fille de 14 ans, blessée par balle, avait aussi été transportée à l'hôpital de Fort Worth, indique enfin la chaîne CBS qui ne fournit pas de davantage de détails.

MIGRATIONS/ITALIE

La Valette accepte 90 migrants secourus dans les eaux maltaises

Les autorités maltaises ont annoncé mardi soir accepter le débarquement de quelque 90 migrants, comme le demandaient les garde-côtes italiens qui les avaient secourus la nuit précédente dans les eaux où les secours sont de compétence maltaise.

"Ils ont été transférés sur des patrouilleurs maltais et sont en route", a indiqué une porte-parole des garde-côtes. Dans un communiqué, les garde-côtes italiens avaient indiqué plus tôt que "la nuit dernière une opération de secours (avait) été effectuée à la demande des autorités maltaises et a demandé aux autorités italiennes la disponibilité et l'utilisation des moyens navals", poursuit le communiqué. Les garde-côtes italiens arrivés sur les lieux "ont confirmé les conditions précaires" de l'embarcation et secouru les migrants.

Le navire humanitaire français Ocean Viking, géré par les ONG SOS Méditerranée et Médecins sans frontières (MSF) a dans le même temps secouru 48 personnes qui se trouvaient dans une situation précaire dans les eaux face à la Libye. "Les équipes viennent de secourir 48 personnes en difficulté qui se trouvaient sur une embarcation en bois, à 53 milles (près de 100 km, ndr) des côtes libyennes.

Les femmes, les enfants et un nouveau-né parmi les rescapés sont maintenant en sécurité sur l'Ocean Viking", a écrit sur Twitter MSF-Italie.

GROSSESSE : L'IODE EST ESSENTIEL POUR LE CERVEAU DU BÉBÉ

Les femmes qui sont enceintes ou qui allaitent doivent prendre un supplément d'iode selon une nouvelle étude scientifique américaine.

L'iode est un nutriment essentiel pour les femmes enceintes et celles qui allaitent, car il permet un meilleur développement du cerveau des bébés selon une déclaration de l'Académie de pédiatrie américaine publiée dans la revue spécialisée *Pediatrics*.

Pourtant beaucoup de femmes américaines sont en carence d'iode. Seul 15 à 20% des femmes enceintes prennent des suppléments d'iode. Et pour la plupart des femmes, leur alimentation n'est pas assez riche en iode.

« Les problèmes de développement du cerveau d'un bébé sont très subtiles et ne sont pas susceptibles d'être remarqués ni rapidement ni chez un enfant en particulier », explique M. Paulson, pédiatre de l'Académie de pédiatrie américaine. « Mais les enfants qui ont souffert d'une carence en iode peuvent avoir sur le long terme plus de difficultés à l'apprentissage. C'est un problème pour la société dans son ensemble lorsque vous avez un grand nombre d'enfants qui n'ont pas atteint leur plein poten-

tiel de développement » rappelle le médecin.

Les aliments à favoriser

Un déficit en iode durant la grossesse est une chose que l'on peut prévenir aisément par une alimentation choisie et la prise de supplément.

Les produits de mer (poisson, algues et fruits de mer) sont évidemment très riches en iode. Mais, les femmes enceintes peuvent aussi manger des œufs et des produits laitiers. Quant aux légumes, à part les épinards et le cresson, ils ont un apport assez faible en iode.

« La FDA (Food and Drug Administration) doit s'assurer que les vitamines prénatales contiennent tous les nutriments essentiels pour la santé du bébé », conclut le pédiatre. « Il est très important que les vitamines comme la vitamine D qui est vitale dans la calcification des os et des éléments tels que l'iode fassent partie des vitamines prénatales ».



LA JUNK FOOD PROVOQUE DES ACCOUCHEMENTS PRÉMATURÉS

Une alimentation équilibrée avant la grossesse est essentielle pour la santé des enfants et pour se prémunir d'un accouchement prématuré selon une nouvelle étude scientifique australienne.

Un régime alimentaire riche en graisses saturées et en sucres avant la grossesse augmente de 50% les risques d'accouchement prématurés selon les résultats d'une étude publiée dans le magazine spécialisée *Journal of Nutrition* et présentée à l'Australian Society for Medical Research (ASMR). Les chercheurs de l'Université d'Australie ont voulu comprendre les effets

de l'alimentation maternelle pendant les 12 mois précédents la grossesse sur la date de l'accouchement et la santé du bébé.

La junk food provoque des accouchements prématurés. Les scientifiques ont suivi les habitudes alimentaires de 309 femmes avant leur grossesse.

Les résultats de leurs analyses révèlent qu'un régime alimentaire contenant plusieurs sources riches en protéines alimentaires, des fruits et des céréales à grains entiers est associée à une probabilité réduite d'accouchement prématuré. En revanche un

régime alimentaire composé principalement de graisses saturées (plats industriels, chips, gâteaux...) et de sucres présente un risque augmenté de 50% d'accouchement prématuré. « Si les femmes ont déjà peu tendance à suivre les recommandations alimentaires pendant leurs grossesses et à en parler à leurs médecins, elles sont forcément peu sensibles à l'alimentation avant la grossesse », explique Vicki L. Clifton professeur en obstétrique et gynécologie, co-auteur de l'étude. « Pourtant la malnutrition prénatale peut altérer la biologie des enfants de façon permanente de manière à per-

durer jusqu'à l'âge adulte, accroître le risque de maladies et provoquer des accouchements prématurés ».

« La prématurité est une cause majeure de complications, de maladies et de mortalités infantiles », rappelle le professeur.

« Or, l'alimentation est un facteur de risque modifiable. Une alimentation saine avant et pendant la grossesse peut optimiser les résultats de santé, pour la maman comme pour son bébé. Il est donc important que les professionnels de santé insistent sur ce point d'autant plus que le nombre de femmes obèses a tendance à augmenter » conclut Vicki L. Clifton.

LE BEURRE EST NOCIF POUR LA SANTÉ... SELON UNE ÉTUDE DE L'INDUSTRIE DU BEURRE

Le beurre est nocif pour la santé et entraîne une hausse du taux de mauvais cholestérol, même consommé modérément. Telle est le résultat d'une étude financée par la Fondation danaise de recherche pour l'exploitation laitière, qui - une fois n'est pas coutume - tire des conclusions qui ne vont pas dans son sens.

Alors que Coca-Cola tente de berner les consommateurs à l'aide d'experts scientifiques peu crédibles, une autre entreprise démontre la dangerosité de son produit malgré elle. En pensant révaloriser le beurre et ses potentiels bienfaits, la Fondation danaise de recherche pour l'exploitation laitière a financé une étude dont les conclusions sont loin d'aller dans



le sens de ses intérêts. Publiée dans l'édition de juillet de l'*American Journal of Clinical Nutrition*, l'étude scientifique a conclu que le beurre était tout simplement néfaste pour la santé. Même consommé modéré-

ment, celui-ci entraîne en effet une hausse du mauvais cholestérol (ou LDL), comparé à une consommation modérée d'huile d'olive. Les personnes qui surveillent leur taux de cholestérol devraient donc limiter au maximum leur consommation de beurre.

« C'est très rare qu'une étude financée par des industriels tire des conclusions qui soient contraires aux intérêts de leur industrie », admet Marion Nestle, professeure spécialisée dans la nutrition et l'alimentation à l'Université de New-York, citée par *The Washington Post*. L'inverse est même monnaie courante. Selon la chercheuse, 37 études douteuses auraient ainsi été publiées depuis mars

dernier. Parmi les produits vantés par les industries, on retrouve le jus d'orange industriel, le fromage riche en matières grasses ou encore le fameux Coca-Cola. Sur ce dernier, 90% des études financées par ses fabricants atténuaient les effets du soda sur la santé, alors que les études scientifiques dénuées d'intérêts pour la firme ne cessent d'alerter sur ses dangers.

Mais désormais plus personne n'est dupe, puisque depuis 2000, les noms des sponsors qui financent la recherche doivent être indiqués dans l'étude. Encore faut-il avoir accès à la publication et prendre le temps de lire les notes des auteurs sur le financement.

PARKINSON : UN MÉDICAMENT POUR LE FOIE DONNE DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS



Un médicament déjà utilisé pour traiter des maladies du foie permettrait de ralentir le développement de la maladie de Parkinson. Testé avec succès sur un modèle animal et sur des biopsies cérébrales, ce médicament pourrait faire l'objet de futurs essais cliniques chez l'homme pour accélérer sa commercialisation.

Déjà utilisé pour traiter des maladies du foie, l'AUDC (acide ursodésoxycholique) serait aussi efficace pour ralentir le développement de la maladie de Parkinson. Tel est le résultat très encourageant d'une étude publiée le 7 août 2015 dans la revue scientifique *Neurology*. La maladie de Parkinson est une maladie neuro-dégénérative qui se manifeste par la dégénérescence des neurones à dopamine. Cette dernière est un neurotransmetteur chargé de transmettre l'information entre les neurones, de sorte que la communication neuronale se fait plus difficilement lorsqu'elle vient à manquer. Parmi les formes héréditaires de la maladie de Parkinson, certaines sont liées à la mutation du gène LRRK2, qui met à mal les usines énergétiques des cellules appelées mitochondries. Les chercheurs se sont focalisés sur cette forme génétique de Parkinson, en tentant de restaurer la fonction mitochondriale des neurones. Pour ce faire, ils ont travaillé sur une espèce de mouche, la *Drosophila melanogaster*. Lorsqu'elles sont porteuses de la mutation LRRK2, les mouches souffrent d'une perte de la fonction visuelle facilement observable, ce qui en fait un bon modèle expérimental.

Une fois nourries avec de l'AUDC, un acide biliaire présent dans la bile humaine et dans la bile de Tours bruns, les mouches mutées ont conservé une vue normale. « Le fait de nourrir les mouches avec de l'AUDC partiellement au cours de leur vie diminue la vitesse à laquelle le cerveau de la mouche dégénère », explique ainsi Chris Elliott, co-auteur de l'étude. Par ailleurs, « nous avons démontré les effets bénéfiques de l'AUDC sur des biopsies de tissus cérébraux de malades de Parkinson portant la mutation LRRK2 et de porteurs asymptomatiques de la mutation », ajoute le Dr Heather Moribay, auteur principal de l'étude. « Dans les deux cas, l'AUDC améliore la fonction des mitochondries comme en témoigne l'augmentation de la consommation d'oxygène et l'énergie cellulaire ». Au vu de ces résultats très encourageants et puisque l'AUDC est déjà commercialisé pour les maladies du foie, les chercheurs ont demandé à pouvoir accélérer la procédure et mener des essais cliniques chez l'homme pour que le médicament puisse être prescrit à des malades de Parkinson.

PRISE DE SANG : BIENTÔT LA FIN DES AIGUILLES ?

Avec l'aide d'une université américaine, la société Tasso Inc. a mis au point un appareil qui extrait le sang par capillarité, pour en finir avec les prises de sang par aiguille. Presque indolore, ce procédé pourrait séduire ceux qui fuient les piqûres.

Si vous rêvez du jour où une prise de sang se fera sans aiguille, sachez qu'il n'est peut-être pas si lointain.

En collaboration avec des chercheurs de l'université Wisconsin-Madison, la société Tasso Inc. a développé un appareil qui permet de récolter des échantillons de sang en se passant d'aiguille, et de façon pratiquement indolore.

De la taille d'une balle de ping-pong, l'appareil s'applique contre la peau et elle une ventouse. Mais au lieu de piquer la peau et d'extraire le sang des veines, ce petit aspirateur récolte le sang des petits vaisseaux sanguins microscopiques appelés capillaires. En deux minutes, le sang est attiré par capillarité vers un petit récipient détachable, que l'on peut ensuite envoyer au laboratoire pour analyse.

En réalité, cet appareil a recours à une technologie appelée microfluidique, qui se base sur des systèmes de manipulation des fluides quasi-microscopiques. À cette échelle, la tension de surface prend le pas sur la gravité, et cela permet d'acheminer le sang peu importe le positionnement de l'appareil», explique Ben Casavant, cofondateur de la société Tasso.

Pour l'instant, l'appareil est en mesure de récolter environ 0,15



centimètre cube de sang en deux minutes, une petite dose qui suffit tout de même à contrôler le taux de cholestérol, les infections, l'évolution de cellules cancéreuses ou encore le taux de glucose dans le sang. Si cette dernière mesure pourrait intéresser les diabétiques, ce n'est cependant pas le marché ciblé puisque cette maladie nécessite d'effectuer des tests de glycémie à une fréquence rapprochée. Le fabricant souhaite mettre au point un procédé similaire pour réal-

iser des tests de dépistage du VIH. Outre le fait de se passer d'aiguille, l'idée est de contrôler le taux de cholestérol, les infections, l'évolution de cellules cancéreuses ou encore le taux de glucose dans le sang. Si cette dernière mesure pourrait intéresser les diabétiques, ce n'est cependant pas le marché ciblé puisque cette maladie nécessite d'effectuer des tests de glycémie à une fréquence rapprochée. Le fabricant souhaite mettre au point un procédé similaire pour réal-

iser des tests de dépistage du VIH. Outre le fait de se passer d'aiguille, l'idée est de contrôler le taux de cholestérol, les infections, l'évolution de cellules cancéreuses ou encore le taux de glucose dans le sang. Si cette dernière mesure pourrait intéresser les diabétiques, ce n'est cependant pas le marché ciblé puisque cette maladie nécessite d'effectuer des tests de glycémie à une fréquence rapprochée. Le fabricant souhaite mettre au point un procédé similaire pour réal-

TUMEUR CANCÉREUSE : UNE SIMPLE PRISE DE SANG PLUTÔT QU'UN PRÉLÈVEMENT

Une simple prise de sang pourrait être aussi efficace qu'un prélèvement de type biopsie pour identifier les patients susceptibles de bénéficier de thérapies ciblées anticancéreuses, d'après une toute nouvelle étude de l'Institut Curie. Selon les résultats préliminaires d'un essai clinique rendu public le 20 janvier 2015 par l'Institut Curie, une prise de sang pourrait remplacer les prélèvements (biopsie ou ponction) lors de l'identification des patients éligibles à une thérapie ciblée anticancéreuse.

Actuellement, lors d'un diagnostic de tumeur cancéreuse chez un patient, celui-ci doit subir une biopsie (un prélèvement de tissu de la tumeur) ou une ponction (prélèvement de liquide). Ces deux approches, bien que nécessaires, requièrent souvent une hospitalisation et peuvent être douloureuses. Des chercheurs français de l'Institut Curie à Paris suggèrent que la prise de sang pourrait être une alternative moins invasive. Leurs données sont issues d'une importante étude en cours nommée SHIVA portant sur la thérapie ciblée dans le traitement des cancers. Il s'agit d'une approche personnalisée, adaptée à chaque cas. Le traitement repose d'avantage sur les caractéristiques génétiques de la tumeur que sur sa localisation.

Dans le cadre de l'essai SHIVA, les chercheurs de l'Institut Curie ont recherché des anomalies moléculaires dans le prélèvement de tumeurs ainsi que des traces de ces



tumeurs dans le sang des patients. L'étude a porté sur 34 patients atteints de 18 types différents de cancers, avec des métastases. Après analyses, les scientifiques ont observé la présence de l'ADN tumoral circulant dans le sang des patients, comme une signature de la tumeur. Cet ADN est issu de la dégradation des cellules tumorales, qui se renouvellent en permanence comme dans un tissu cellulaire normal. Pour 27 patients (soit plus de 79% de l'échantillon), 28 des 29 anomalies

moléculaires détectées dans les biopsies ont été retrouvées dans l'ADN tumoral circulant à partir d'une prise de sang. Chez les autres patients, la recherche des anomalies n'a pas pu être effectuée dans les biopsies, alors qu'elle a abouti dans l'ADN tumoral circulant. Pour les chercheurs, ces résultats montrent clairement « la fiabilité d'une technique peu invasive et moins douloureuse pour les patients : l'analyse de l'ADN tumoral circulant à partir d'une simple prise de sang ».

Une approche qui pourrait se généraliser à plusieurs types de tumeurs. « Cette étude est la première à montrer la faisabilité de la recherche de plusieurs anomalies moléculaires éligibles pour une thérapie ciblée dans l'ADN tumoral circulant, par des techniques utilisées en routine chez des patients métastatiques et atteints de différents types de cancer », s'enthousiasme le Professeur Jean-Yves Pierga, chef du département d'oncologie médicale à l'Institut Curie. Pour le chercheur, il ne fait aucun doute que la prise de sang constitue « une alternative fiable aux biopsies » dans le cas de cancers métastatiques.

A noter que cette approche non invasive avait déjà été plébiscitée dans le cas du mélanome de l'œil et d'un type de cancer de poumon, où une altération spécifique d'un gène permet de caractériser la tumeur. Ainsi, à partir du moment où une altération génétique spécifique a été identifiée, cette technique pourra a priori s'appliquer à l'importe quel type de tumeur.

CRASH D'ETHIOPIAN AIRLINES: Des avocats de victimes veulent des documents sur le Boeing

Des avocats de victimes de l'accident du vol 302 d'Ethiopian Airlines réclament à Boeing et au régulateur aérien américain de leur fournir des documents sur la décision de ne pas clouer au sol les 737 MAX après une première tragédie survenue cinq mois plus tôt.

L'accident du vol 610 de Lion Air, survenu le 29 octobre 2018, avait entraîné la mort de 189 personnes.

Les 157 passagers et membres d'équipage d'Ethiopian ont aussi péri.

"Les décisions de laisser ces avions continuer à voler sont la clé", a affirmé mardi Robert Clifford, dont le cabinet d'avocats basé à Chicago représente des familles de victimes d'Ethiopian Airlines.

"Boeing doit fournir les documents liés à la conception et au développement du 737 MAX, particulièrement sur ce qu'il savait après l'accident de Lion Air du 29 octobre en mer de Java et sur celui d'Ethiopian le 10 mars, cinq mois plus tard", a demandé le conseil dans un communiqué.

Dans les deux accidents le système anti-décrochage MCAS, conçu spécialement pour le 737 MAX, a été mis en cause par les enquêtes préliminaires.

Au lieu d'ordonner l'immobilisation au sol du MAX après l'accident de Lion Air, l'agence fédérale de l'aviation (FAA) avait choisi d'émettre, le 7 novembre, une consigne de navigabilité rappelant aux pilotes les procédures d'urgence.

Elle avait également demandé à Boeing de fournir un correctif sur lequel travaillait l'avionneur au moment de l'accident d'Ethiopian cinq mois plus tard.

L'avocat a formulé la demande de documents lors d'une audition devant un juge de Chicago, Jorge Alonso, qui a, selon M.

Clifford, ordonné la création d'un comité chargé de travailler avec Boeing.

Une audience est prévue le 28 octobre, suivie d'une autre le 21 novembre.

La FAA a indiqué ne pas commenter des demandes judiciaires.

"Nous ne commentons pas directement les plaintes en cours.

La sécurité est notre priorité première quand nous concevons et construisons nos avions", a déclaré un porte-parole de Boeing.

L'avionneur fait face à 97 plaintes, les victimes étant des ressortissants de plus d'une trentaine de pays. Les plaignants, qui réclament des centaines de millions de dollars à Boeing, affirment que le système de contrôle de vol de Boeing avait un défaut de conception, ce que rejette l'avionneur.

LIBERIA: 28 morts dans un incendie dans une école coranique

Un incendie d'origine indéterminée a causé la mort de 26 élèves et deux enseignants d'une école coranique des environs de la capitale libérienne Monrovia dans la nuit de mardi à mercredi, a indiqué la présidence.

Les secours "ont indiqué au président qu'il y avait 28 victimes", a dit Solo Kelgbeh, porte-parole du président George Weah qui s'est rendu sur place mercredi matin. "Elles ont entre 10 et 20 ans.

Il y avait seulement deux adultes, deux enseignants", a-t-il précisé.

Les enfants ont été surpris pendant leur sommeil, a dit de son côté Amadou Sherrif, un responsable de la communauté peule dans laquelle s'est produit le drame selon lui.

Il a dit avoir été appelé sur place dans la nuit et avoir dénombré 37 enfants tués, et deux rescapés.

Mais ce bilan n'a pas été confirmé par ailleurs. Le président George Weah s'est rendu sur les lieux à Paynesville, faubourg de Monrovia.

"J'adresse mes prières aux familles des enfants qui sont morts la nuit dernière à Paynesville dans l'incendie qui a ravagé leur école", a tweeté le président libérien. "C'est un moment éprouvant pour les familles des victimes et pour tout le Liberia", a-t-il ajouté.

ZAMBIE: La Zambie accueillera la 5^e conférence de l'Union africaine sur l'enregistrement des faits d'état civil

La Zambie et l'Union africaine ont signé mardi un accord qui autorise ce pays d'Afrique australe à organiser la 5e Conférence internationale des ministres africains chargés de l'état civil et des statistiques de l'état civil.

La conférence aura lieu du 14 au 18 octobre sous le thème "Pour un système d'état civil et de statistiques de l'état civil innovant : le fondement de la gestion de l'identité légale".

Emanuel Mwamba, représentant permanent de la Zambie auprès de l'Union africaine et ambassadeur de Zambie en Ethiopie, qui a signé au nom de son pays, a souligné que la gestion de l'état civil était une condition préalable essentielle à la réalisation de la libre circulation des biens et des services en Afrique.

La Zambie a obtenu le privilège d'accueillir une conférence internationale aussi importante et s'est engagée à en assurer le succès, a dit M. Mwamba, cité dans un communiqué.

Selon M. Mwamba, il sera toutefois difficile d'atteindre les objectifs énoncés dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine et la Zone franche continentale africaine sans des pays où les habitants sont dotés d'une identité juridique et possédant des statistiques appropriées et adéquates sur le commerce et l'économie.

Victor Harrison, Commissaire aux affaires économiques de l'Union africaine, qui a signé au nom de l'organe



continental, a rappelé qu'aucun pays ne peut se développer sans informations statistiques adéquates et correctes, ajoutant que l'organisation par la Zambie de la prochaine conférence internationale était un témoignage de l'importance que l'Union africaine attache à la saisie de données correctes en tant qu'outil de développement national. La conférence est organisée par l'Union africaine en collaboration

avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, la Banque africaine de développement et le gouvernement zambien.

Le système d'état civil enregistre toutes les naissances et les décès, émet des certificats de naissance et de décès, et établit et diffuse des statistiques de l'état civil, y compris la cause des décès.

Il peut également enregistrer les mariages et les divorces.

ÉGYPTE/FRANCE: L'Egypte et la France s'engagent à chercher un règlement politique des crises en Libye et en Syrie

Le président égyptien Abdel-Fattah al-Sissi a eu mardi un entretien avec le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, les deux parties étant convenues de rechercher conjointement un règlement politique des crises en Libye et en Syrie.

Les deux hommes ont discuté des relations bilatérales ainsi que des défis régionaux d'intérêt commun, dont les problèmes de la Libye et de la Syrie déchirées par la guerre, a déclaré dans un communiqué le porte-parole de la présidence égyptienne, Bassam Rady.

"Les deux parties sont convenues de conjuguer leurs efforts pour parvenir à un règlement en Libye,

d'une manière qui contribue à éliminer le terrorisme, à préserver les ressources et les institutions du pays et à limiter les interventions étrangères", a indiqué M. Rady.

En ce qui concerne la Syrie, M. al-Sissi a réaffirmé la position de l'Egypte, qui soutient un règlement politique en Syrie "afin de préserver l'entité et l'unité de l'Etat syrien ainsi que l'intégrité de ses territoires", a ajouté le porte-parole.

Le président égyptien et le ministre français ont également souligné la nécessité de maintenir une coordination et des consultations constantes entre l'Egypte et la France sur les défis actuels dans la région du Moyen-Orient. Les discus-

sions ont également porté sur les moyens de renforcer le partenariat entre les deux pays, notamment dans les domaines de l'économie, du commerce, de l'investissement et du développement.

"Le ministre français des Affaires étrangères a noté que son pays suit de près des succès évidents des mesures de réforme économique en Egypte, et de l'énorme quantité de mégaprojets de développement menés à travers tout le pays", a déclaré M. Rady.

L'Egypte a lancé à la fin de 2016 un programme triennal de réformes économiques fondé sur une politique d'austérité, avec un soutien financier de 12 milliards de dollars américains du Fonds monétaire inter-

national (FMI), qui a pour sa part salué le succès de la mise en œuvre du programme par Le Caire.

Parallèlement, l'Egypte a travaillé ces dernières années sur divers projets nationaux de développement et d'infrastructures, notamment la construction d'une nouvelle capitale administrative et de plusieurs centrales électriques, ainsi que la modernisation du réseau routier du pays. De son côté, M. Le Drian a déclaré que les projets de développement égyptiens offrent des opportunités prometteuses pour accroître les investissements français en Egypte, notamment dans les domaines de l'énergie et des transports.

UGANDA: La Russie va aider l'Ouganda à développer l'énergie nucléaire

La Russie et l'Ouganda ont signé un accord intergouvernemental de coopération dans le domaine du nucléaire civil, a annoncé mercredi l'agence nucléaire russe Rosatom.

La Russie cherche ces dernières années à renforcer son influence en Afrique, notamment par le biais de ses grandes entreprises publiques.

Le président ougandais Yoweri Museveni ambitionne pour sa part d'utiliser les gisements d'uranium de son pays pour développer l'énergie nucléaire. Cet accord a été signé mardi par un représentant de Rosatom et le ministre de l'Energie ougandaise Irene Muloni, en marge de la conférence



générale annuelle à Vienne de l'AIEA, le gendarme ougandais de nucléaire.

Selon Rosatom, cet accord "jette les

bases d'une coopération concrète entre la Russie et l'Ouganda" dans le domaine du nucléaire civil et prévoit des "travaux communs" dans "la création d'infrastructures pour l'énergie nucléaire, la production de radio-isotopes destinés à l'industrie, la médecine, l'agriculture, ainsi que la formation du personnel".

Les parties ont convenu d'organiser des "visites de spécialistes" dans un "avenir proche". Moscou a signé un premier protocole d'entente avec Kampala dans ce domaine dès 2017, devançant ainsi Pékin, qui a signé un accord similaire en 2018.

DIPLOMATIE

Le Belarus et les Etats-Unis prêts à rétablir leurs ambassadeurs

Les Etats-Unis et le Bélarus sont prêts à rétablir entièrement leurs relations diplomatiques et à réinstaller un ambassadeur dans leurs capitales respectives, a annoncé mardi un haut diplomate américain en visite à Minsk.

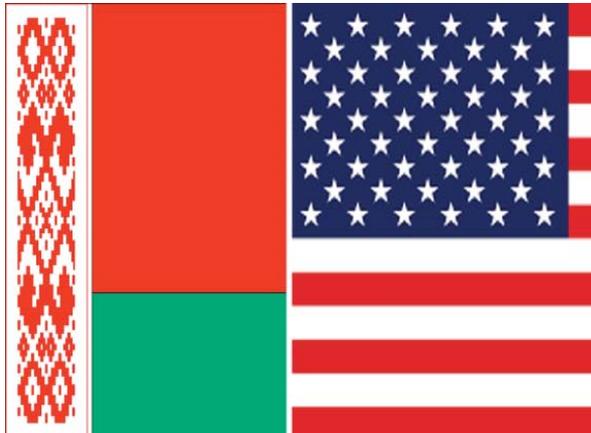
Les relations entre les deux pays sont à un "tournant historique", a déclaré le secrétaire d'Etat américain adjoint aux Affaires politiques David Hale, après une rencontre avec le président bélarusse Alexandre Loukachenko.

"C'est un honneur d'annoncer que nous sommes prêts à un échange d'ambassadeurs, prochaine étape dans la normalisation de nos relations", a-t-il ajouté, selon un communiqué de l'ambassade américaine au Bélarus. M. Hale n'a pas précisé quand ce rétablissement total des relations diplomatiques pourrait avoir lieu.

De son côté, M. Loukachenko a assuré que son pays, allié de Moscou, allait "tout faire pour que (les) relations (avec les Etats-Unis) se développent", selon la présidence bélarusse.

La visite à Minsk du numéro trois du département d'Etat américain arrive moins de trois semaines après celle de John Bolton, alors conseiller pour la sécurité nationale de la Maison Blanche.

Les relations entre le Bélarus et les Etats-Unis ont été tendues pendant des années. En 2007,



Washington avait qualifié le pays de "dernière dictature d'Europe" et l'année suivante, Minsk avait invité l'ambassadeur américain à "quitter le pays" et rappelé son propre ambassadeur aux Etats-Unis.

Réduites au minimum, leurs relations avaient repris en 2009 sans toutefois régler le différend diplo-

matique. Ex-république soviétique aux portes de l'Union européenne, le Bélarus est un proche allié de la Russie. Les deux pays sont membres d'une union censée aboutir progressivement à leur "fusion" en un seul Etat, ce qui a souvent provoqué des frictions ces derniers mois entre Minsk et Moscou.

PALESTINE: Le président palestinien en visite en Norvège



Le président palestinien, Mahmoud Abbas, effectue jeudi une visite officielle de trois jours en Norvège, où il doit tenir des discussions de haut niveau, rapportait hier, l'agence palestinienne de presse, Wafa.

"Le but de cette visite est de remercier le roi, le gouvernement et le peuple norvégiens pour leurs positions politiques et leur soutien constant au peuple palestinien et à sa cause", a déclaré le Conseiller présidentiel pour les affaires diplomatiques, Majdi Al-Khalidi, qui s'exprimait sur les ondes de la radio officielle "Voix de la Palestine".

Le responsable palestinien a également loué le rôle de la Norvège en tant que "l'un des donateurs les plus importants", ayant fourni un soutien dans tous les domaines à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA).

Lors de cette visite, le président palestinien rencontrera le prince héritier norvégien, le Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères, et rendra visite au Parlement norvégien, selon le conseiller de la présidence palestinienne.

Selon M.Al-Khalidi, le président Abbas se rendra par la suite à New York, pour participer à l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations Unies prévue 26 septembre, et où "il devra prononcer un discours important".

Il devra rencontrer en marge des réunions de l'Assemblée générale à New York, plus de 50 présidents, premiers ministres et dirigeants mondiaux.

IRAK: Levée de l'immunité d'un député pour "apologie" de l'ancien parti Baath

Les députés irakiens ont voté mardi la levée de l'immunité d'un député libéral, l'accusant d'"apologie" de l'ancien parti Baath.

Tête de liste de Tamaddoun, une alliance laïque, Faye al-Cheikh Ali, avait provoqué la polémique en proclamant récemment sur une télévision locale qu'Ahmed Hassan al-Bakr, qui a été président d'Irak de 1968 à 1979, membre de l'ancien parti Baath, "valait plus que tous les politiciens" d'Irak.

La question du Baath est particulièrement sensible en Irak depuis l'invasion militaire emmenée par les Etats-Unis en 2003 qui a conduit au renversement de l'ancien président Saddam Hussein.

Une loi dite de "débaassification" empêche tout retour aux affaires des dignitaires de l'ancien régime et criminalise également ceux qui en feraient l'apologie.

L'immunité de M. Cheikh Ali a été levée après une demande du Parquet suite à trois plaintes, les deux principales pour apologie du Baath et pour un différend avec l'ex-députée Hanane Fatlaoui", a indiqué un parlementaire cité par des médias.

Mme Fatlaoui, qui est désormais conseillère du Premier ministre pour les questions liées aux femmes est engagée depuis plusieurs mois dans une passe d'armes --principalement sur Twitter-- avec M.

Cheikh Ali. Après l'annonce de la levée de son immunité, le député --qui compte 140.000 abonnés sur Twitter-- s'était déjà illustré lors de la campagne législative de 2018, affirmant être le seul à "les défendre au Parlement".

GRANDE-BRETAGNE: Les Libéraux-démocrates veulent «stopper» le Brexit

La dirigeante du Parti libéral-démocrate (pro-européen) britannique, Jo Swinson, a promis mardi de "stopper le Brexit" et estimé que planifier une sortie de l'UE sans accord revenait à "brûler sa maison". "Vous avez beau avoir une assurance, vous allez quand-même perdre toutes vos affaires", a lancé Jo Swinson dans son discours de clôture du congrès annuel du parti centriste, la troisième formation politique du pays, à Bournemouth (sud de l'Angleterre). "Il n'y a pas de Brexit qui soit bon pour notre pays", a-t-elle insisté, en se présentant comme "candidate au poste de Première ministre" devant les militants et cadres de son parti. Celui-



ci, qui connaît un regain de popularité, recueillie dans les sondages autour de 20% des intentions de vote, talonnant le Parti travailliste de Jeremy Corbyn. En cas d'élections, les conservateurs du Premier ministre Boris

Johnson arriveraient en tête, crédités de plus de 30% des intentions de vote. "Mon ambition pour notre parti et pour notre pays n'a aucune limite", a plaidé la cheffe libérale-démocrate, dont la formation a vu sa cote fortement

progresser depuis les élections européennes de mai dernier. Un gouvernement issu d'une majorité libérale-démocrate "révoquera l'article 50 (du traité de Lisbonne, qui a déclenché le processus de sortie de l'UE, NDLR) dès son premier jour", a précisé Jo Swinson. "Nous pouvons battre le nationalisme et le populisme", a-t-elle dit.

Le Parti libéral-démocrate a été rejoint ces derniers jours par deux députés conservateurs qui ont fait défection, en désaccord avec Boris Johnson sur la stratégie du Brexit.

La formation de Jo Swinson compte désormais 18 députés (sur 650) à la Chambre des communes.

GB/ARABIE SAOUDITE: Le Royaume-Uni condamne l'attaque contre des installations pétrolières en Arabie Saoudite

Le Royaume-Uni a condamné mardi l'attaque de drones perpétrée contre des installations pétrolières en Arabie saoudite. Selon un communiqué de Downing Street, le Premier ministre britannique, Boris Johnson, et la chancelière allemande Angela Merkel ont discuté de cette attaque et du regain de tension dans la région lors d'une conversation téléphonique.

D'après la même source, les deux dirigeants ont souligné "la nécessité de travailler ensemble, aux côtés de partenaires internationaux, et de se mettre d'accord sur une réponse

collective". Ils ont aussi mis en avant "l'importance d'éviter une nouvelle escalade des tensions dans la région". Une attaque de drones revendiquée par les rebelles yéménites a provoqué des incendies, samedi, dans deux installations pétrolières en Arabie Saoudite, la troisième du genre en cinq mois contre des infrastructures du géant pétrolier Aramco.

Cette attaque a visé l'usine d'Abqaiq, la plus grande pour le traitement de pétrole au monde, et le champ pétrolier de Khurais, deux sites dans l'est de l'Arabie Saoudite.



GUERRE DE LIBÉRATION NATIONALE: Le GPRA est né de «la volonté populaire» des Algériens

Le Gouvernement provisoire de la Révolution algérienne (GPRA) est né de la "volonté populaire" des Algériens qui luttèrent pour leur indépendance, a indiqué, hier à Alger, l'historien Djamel Yahiaoui, plaidant pour mieux faire connaître des noms ayant grandement contribué à ses activités diplomatiques et médiatiques.

"Le GPRA a pris naissance de la volonté populaire des Algériens dont il s'est engagé à défendre les valeurs de liberté, de justice et d'émancipation dans leur lutte armée contre le colonisateur français", a indiqué Dr Yahiaoui, au forum d'El-Moudjahid, consacré à la commémoration du 61ème anniversaire de la création dudit Gouvernement, le 19 septembre 1958. Pour l'intervenant qui est directeur du Centre national des Etudes et de la Recherche dans le Mouvement national et de la Révolution du 1er Novembre, la déclaration portant création du GPRA avait, en outre, consacré "la parole du peuple", une fois l'indépendance de celui-ci recouvrée.

De même que, a-t-il poursuivi, ce gouvernement avait soutenu à "accompagner le peuple et l'armée" jusqu'à l'indépendance de l'Algérie, ce qui lui fera dire que la "relation peuple-armée ne date pas d'aujourd'hui", avant de noter "la force médiatique" ayant caractérisé l'élaboration de cette déclaration.

Laquelle déclaration, a ajouté l'hôte du forum, avait également dénoncé "la



table" de l'Algérie française et le "mythe" de l'intégration en consacrant l'objectif assigné à la révolution de 1954, celui de "la réhabilitation de l'Etat algérien et le recouvrement de sa souveraineté", tout en soulignant l'existence d'autres "aspects encore

d'actualité".

Par ailleurs, l'historien a insisté sur la nécessité de faire déterrer des noms méconnus ayant, pourtant, "grandement contribué" à la création et aux activités diplomatiques et médiatiques du GPRA, aux côtés d'illustres person-

nalités historiques comme Hocine Ait Ahmed, M'hamed Yazid, Seddik Benyahia, Abdelhamid Mehri, Ahmed Bouda, etc.

Ainsi, parmi les noms méritant d'être réhabilités à travers une meilleure médiatisation, Dr Yahiaoui a cité Abderrahmane Kiouane, Chérif Bellal, représentants du GPRA en Asie, Hamid Rouabhia, Athmane Saâdi, Menouar Sam et Abderrahmane Benagroune, entre autres délégués de celui-ci dans le monde arabe, ainsi que Messaoud Boukadoum, Tayeb Boulahrouf, pour l'Europe.

"Le travail médiatique et diplomatique du GPRA à l'extérieur ne consistait pas uniquement à répliquer aux déclarations de l'administration française mais aussi en une offensive pour l'internationalisation de la question algérienne", a encore commenté l'intervenant, concluant par soutenir qu'il s'agissait de "convaincre la communauté internationale que cette question menaçait la stabilité dans le monde, au-delà du conflit entre deux antagonistes".

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA: AIN DEFLA
DAIRA: DJELIDA
COMMUNE: DJELIDA
N° FISCAL: 098444075122622

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

La commune de DJELIDA informe tous les soumissionnaires que les résultats de l'avis d'appel d'offres avec exigence de capacités minimales: 08/2019 publié le 20/08/2019 dans le journal DK NEWS en français et dans le journal الديار en arabe le 20/08/2019 pour:

- * REALISATION CANTINES (02) SCOLAIRE 200 REPAS (CYCLE PRIMAIRE)
- LOT N°01: REALISATION D'UNE CANTINE SCOLAIRE 200 REPAS ECOLE FRERES RABAH BEN ABBES DJELIDA
- LOT N°02: REALISATION D'UNE CANTINE SCOLAIRE 200 REPAS ECOLE SAIDI DJELLOUL DJELIDA

N	L'opération	L'entreprise	Montant en TTC (DA)	Montant après correction en TTC (DA)	Note de l'offre Technique	Délai de livraison	Observation
01	LOT N°01: REALISATION D'UNE CANTINE SCOLAIRE 200 REPAS ECOLE FRERES RABAH BEN ABBES DJELIDA	Entreprise travx bâtiments MAZOUNI ABDELKADER AIN DEFLA	13.498.284,48	13.483.885,48	180 jour	36,50 Points	Qualifier techniquement (Moins disant)
02	LOT N°02: REALISATION D'UNE CANTINE SCOLAIRE 200 REPAS ECOLE SAIDI DJELLOUL DJELIDA	Entreprise travx bâtiments BOUDJELLAL MOHAMED KHEMIS MILIANA	12.767.015,20	//	150 jour	44 Points	Qualifier techniquement (Moins disant)

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les entreprises concernées sont invitées au niveau du bureau des marchés publics de la commune de DJELIDA au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans les quotidiens nationaux (الديار en arabe et DK NEWS en français), à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières et en cas de réclamation peuvent faire des recours à monsieur le P/APC de la commune de DJELIDA (président de la commission des marchés publics de la commune) dans un délai de 10 jours à compter aussi de la première parution de cet avis, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prolongée au 1^{er} jour ouvrable.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE L'OUED
DAIRA DE DJAMAA
COMMUNE DE DJAMAA
NIF : 098439285036501

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65alinéa 2 et l'article 82 du décret présidentiel n° 15 - 247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Djamaa annonce les participants aux d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la 2^{ème} fois N° 22/2019 publié par les journaux nationaux: ESAWT ELAKHER du 25/07/2019 et DDK NEWS du 27/07/2019 portant le projet: Extension Réseau de Refoulement du Station Principale et Station Sud vers Rejet, que l'attribution provisoire du marché est venu comme suit :

Entreprise	Montant offre en TTC (DA)	Note qualification technique/100	Délais de réalisation	Critère de choix
SARL ELWIAM CANALISATION CITE ELAMEL REGUIBA EL-OUED Gérant: BEKAKRA HOUARI NIF: 000839054313482	28 800 380,00	76.6	03 Mois	Moins Disant

Les soumissionnaires qui contestent l'attribution provisoire d'un marché peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune de Djamaa dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le BOMOP ou les journaux nationaux.

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher de la direction d'urbanisme et construction et des réseaux, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication à cette annonce.

CULTURE/BD/FESTIVAL

Participation de 15 pays à la 12^e édition du FIBDA

Les bédéistes de quinze pays prendront part à la 12^e édition du Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda), prévu du 1 au 5 octobre prochain, avec les Etats-Unis d'Amérique comme invité d'honneur, ont annoncé, mardi à Alger, les organisateurs.



L'édition 2019 de ce rendez-vous annuel dédié au 9^e art sera marquée par diverses activités prévues à l'Esplanade Riadh El Feth à Alger, avec la participation de près de 50 bédéistes algériens et 42 étrangers.

En plus des Etats-Unis d'Amérique, invité d'honneur, qui seront représentés par 15 dessinateurs, cette édition verra la participation de la Belgique, de l'Espagne, de Cuba et

pour la première fois de la Pologne. Les amateurs de bande dessinée (BD) sont invités à découvrir les "Comics" américains et "les super héros Marvel". A cet effet, un concours du "meilleur projet" de BD sera organisé par le stand américain qui décernera le "prix d'excellence" au premier lauréat, outre un voyage, tous frais payés, pour participer au festival international de la bande dessinée -Comic-Con- à San Diego (USA), en juillet 2020. Par ailleurs, la 12^e édition du Fibda célébrera le 50^e anniversaire de la BD "M'Quidech", le 70^e anniversaire de la création de "SPIROU", périodique hebdomadaire de bande dessinée franco-belge et le 80^e anniversaire de la création du super héros "Batman". Le programme de cette édition comprend également l'organisation d'expositions de BD et

d'ateliers de formation et d'initiation au 9^e art, en sus d'autres activités prévues au niveau des hôpitaux et des écoles au profit des enfants, sans oublier le traditionnel jeu de rôle autour du Manga "Cosplay". Créé en 2008, le Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda), organisé par le ministère de la Culture, vise à promouvoir le 9^e art en Algérie, selon les organisateurs.

d'ateliers de formation et d'initiation au 9^e art, en sus d'autres activités prévues au niveau des hôpitaux et des écoles au profit des enfants, sans oublier le traditionnel jeu de rôle autour du Manga "Cosplay". Créé en 2008, le Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda), organisé par le ministère de la Culture, vise à promouvoir le 9^e art en Algérie, selon les organisateurs.

YENNAYER/CÉLÉBRATION

Les festivités officielles de "Yennayer 2020" se dérouleront à Tipasa (HCE)

Le Haut commissariat à l'Amazighité (HCA) prévoit l'organisation des festivités officielles du premier jour de l'an Amazigh "Yennayer 2020" dans la wilaya de Tipasa, a révélé, mardi le secrétaire général du commissariat, Si El Hachemi Assad.

"Un accord de principe" a été conclu avec le wali de Tipasa Mohamed Bouchama en vue de l'organisation des festivités officielles de "Yennayer 2020" à Tipasa, a indiqué Si El Hachemi Assad, dans un point de presse animé à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya.

Il a ajouté que le choix de Tipasa est "une contribution de la part du HCA pour l'encouragement et promotion de l'enseignement de la langue nationale Tamazight dans cette wilaya, où elle enregistre un faible engouement, comparativement aux autres régions du pays". La wilaya compte en effet six classes de Tamazight, réparties sur 318 écoles primaires, est-il signalé.

"Le HCA œuvre à la généralisation de l'enseignement de la langue Amazigh à travers l'ensemble des wilayas du pays, par l'accompagnement de tous les partenaires concernés, notamment par la formation et la sensibilisation.

Des tâches au cœur des missions du HCA", a encore souligné Si El Hachemi Assad. Interrogé par l'APS sur les causes à l'origine de ce "faible engouement", il a déclaré qu'elles sont "multiples et



diverses", estimant que cet état de fait "requiert une révision des mesures incitatives prises par le secteur éducatif national".

Le responsable a recommandé, entre autres mesures incitatives pour l'apprentissage de Tamazight, "une augmentation de son coefficient à 3, contre 2 actuellement", "la prise en charge du problème de l'emploi du temps", et "l'accroissement des horaires d'enseignement de cette langue, ne dépassant pas actuellement une moyenne hebdomadaire de trois heures".

"Le caractère facultatif de l'enseignement de Tamazight est l'autre cause non incitative pour les élèves", a-t-il encore estimé, affirmant l'engagement du HCA à "consacrer le caractère obligatoire de son enseignement à l'avenir". Si El Hachemi Assad a, par ailleurs, appelé la tutelle à prendre des "sanctions" contre "cer-

tains directeurs d'écoles posant volontairement des contraintes à l'enseignement de Tamazight".

"Le temps du rejet de l'enseignement de Tamazight est révolu, car elle est désormais langue officielle et nationale de par la force de la Constitution", a-t-il soutenu, affirmant que "Tamazight est une identité nationale commune à tous les algériens, et qu'elle n'est l'appanage d'aucune région".

Le responsable, qui s'est félicité, en outre, de la généralisation, durant ces dernières années, de l'enseignement de Tamazight dans le cycle primaire de 44 wilayas du pays, avec son introduction progressive dans le cycle moyen, a signalé des démarches en cours, en vue de sa "généralisation à l'avenir au reste des wilayas, tout en consacrant son caractère obligatoire au niveau de l'ensemble des établissements éducatifs du pays".

CULTURE / THÉÂTRE / RENCONTRE

Accorder un plus d'intérêt plus accru à la traduction théâtrale vers l'arabe

Les participants au colloque international sur la "traduction, théâtre et identité", organisé par le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran, ont mis l'accent sur l'intérêt accordé à la traduction théâtrale vers l'arabe.

Rihab Alloula de l'université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed" a souligné, à ce propos, que la traduction théâtrale "est restée en marge", tout en insistant sur son importance car, (c'est) "une opération plus compliquée vu que le théâtre est un genre artistique piloté par des éléments interférents et non un genre littéraire".

L'intervenante a présenté, à cette occasion, l'expérience théâtrale de Abdelkader Alloula dans la traduction de la pièce "Arlequin valet de deux maîtres" de l'écrivain dramaturge italien Carlo Goldoni.

Imad Mahnan de l'université de Djendouba (Tunisie) a mis l'accent sur la nécessité de la terminologie authentifiée de la traduction des textes de langues latines ou anglo-saxonnes vers l'arabe, signalant que les dictionnaires théâtraux arabes s'appuient sur les termes interférents.

Pour le conférencier la traduction théâtrale prend en considération la question de l'identité en respectant les spécificités culturelles, sociales et religieuses des pays. L'assistance a suivi, durant la première journée de la rencontre de deux jours, des communications abordant la traduction du discours théâtral, le texte sur scène, le rôle du traducteur, l'identité dans le roman algérien théâtral, l'identité culturelle et sociale, la culture théâtrale en Algérie et son rôle dans la construction de l'identité locale. La rencontre, organisée en collaboration avec le Théâtre régional d'Oran "Abdelkader Alloula", enregistre la participation d'universitaires et chercheurs de plusieurs régions du pays, de Jordanie, de Tunisie et d'Espagne.

En marge du colloque international, une convention de partenariat a été signée entre le CRASC et le TRO d'Oran par les directeurs des deux établissements, respectivement Djillali Mestari et Mourad Senoussi.

La convention vise à orienter des recherches vers des questions liées au théâtre dont l'adaptation et traduction. Par ailleurs, le Théâtre régional d'Oran a présenté, à l'occasion de la tenue de ce colloque, la pièce "Ennadji" du théâtre de rue, mise en scène Adila Bendimerad et interprétée par Nazim Heladja, Massilia Ait Ali au niveau du CRASC.

CULTURE / PATRIMOINE / POÉSIE/FESTIVAL

Le 7^e Festival du Melhoun du 25 au 27 septembre à Mostaganem

Le 7^e Festival de la poésie populaire algérienne dite "Melhoun", dédié à la mémoire de son fondateur, Sidi Lakhdar Benkhelouf, se tiendra du 25 au 27 septembre à Mostaganem, a annoncé son commissaire, Abdelkader Bendamèche. Dédié au texte poétique populaire, ce festival verra la participation d'une dizaine de poètes venus, outre Mostaganem, de Biskra, El Bayadh et Relizane, entre autres. Des concerts de chants melhoun (bédouin et chaâbi), animés par Abdelkader Cherchem, Chaou et Cheikh Ould El Houari, entre autres, sont au menu de cette édition qui se tiendra au Théâtre régional Djillali-Benabdelhalim. Le programme prévoit également des déclamations poétiques en plus d'une rencontre scientifique sur "l'apport" de la poésie melhoun dans l'écriture de l'histoire". Un hommage sera rendu à Belkacem Ould-Said et Cheikh Zerouk Daghfali, grands noms du Melhoun, à travers la projection de deux documentaires consacrés à la vie et l'œuvre des deux poètes. Considérée comme un "grenier" dans lequel puisent notamment des paroliers et des chanteurs du chaâbi et du hawzi, la poésie melhoun constitue, en plus des documents et témoignages, une "matière" pour l'écriture de l'Histoire. Institutionnalisée en 2003, le Festival culturel national de la poésie Melhoun vise à valoriser et à promouvoir les poètes et la poésie populaire (bédouine et citadine).

CHAN 2020
(QUALIFICATION
ALLER) ALGÉRIE -
MAROC:

Le Botswanais Joshua Bondo au sifflet (CAF)

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné l'arbitre international botswanais, Joshua Bondo, pour diriger le match Algérie-Maroc prévu samedi 21 septembre à 19h15 au stade Mustapha Tchaker (Blida) pour le compte des éliminatoires aller du championnat d'Afrique des nations CHAN 2020 dont la phase finale aura lieu au Maroc.

Il sera assisté par Arsínio Maringola (Mozambique) et Souru Phatsoane (Lesotho). En prévision de la manche aller, le sélectionneur du Maroc A', Lhoussaine Ammouta, a fait appel à 24 joueurs. Selon la presse marocaine, la sélection A' partira à destination de l'Algérie ce jeudi et une conférence de Houcine Ammouta est prévue avant le match.

A noter que le sélectionneur des locaux marocain sera privé de certains joueurs clés pour cause de blessure à l'instar du défenseur du Raja, Badr Benoun, Omar Boutayeb et Abdelkrim Baadi.

Avant d'affronter l'Algérie, les Marocains ont disputé deux matchs amicaux au stade de Marrakech contre respectivement le Burkina Faso (1-0) et le Niger (2-0). Le match retour entre les sélections marocaine et algérienne aura lieu le 18 octobre au Maroc.

- Ahmed Reda Tagnaouti, Walid El Karti, Ayoub El Kaabi, Badi Aouk, Mohamed Nahiri, Ismail El Haddad, Achraf Dari, Yahya Jabrane (Wydad de Casablanca)
- Anas Zniti, Soufiane Rahimi, Ayoub Nanah, Mahmoud Benhalib, Hamid Ahaddad, Zakaria El Ouardi (Raja de Casablanca)
- Zouhir Laaroubi, Ismail Mokadem, Omar Namsaoui (Renaissance de Berkane)
- Marouane Hadhoudi, El Mehdi Karnass (Difaa Hassani D'El Jadida)
- Soufiane Bouffini, Karim Berkaoui (Hassania d'Agadir)
- Mohamed El Morabit (Olympique de Safi)
- Mohamed Ali Bamaamar (AS FAR).

Le professionnalisme a été "un échec" en Algérie, la FAF doit y remédier"

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderraouf Bernaoui, a estimé mardi à Oran, que "le mode professionnel dans le football algérien a été voué à l'échec après huit ans de pratique".

"Au regard des gros moyens mobilisés par l'Etat au profit des clubs de football, notamment ceux de l'élite, je peux dire sans risque de me tromper que les résultats sont loin des espérances.

Après huit ans de professionnalisme, l'échec est palpable, ce qui devrait conduire les responsables de la FAF à engager une réflexion dans ce registre", a-t-il déploré en marge de sa visite d'inspection au niveau des chantiers du complexe sportif d'Oran.

"Je rappelle que des décisions historiques et vitales seront prises dans les prochaines jours par le Conseil du gouvernement qui concernent notamment les clubs de la Ligue 1, et ce, afin de les soulager sur le plan financier vu que la quasi-totalité d'entre eux sont confrontés à d'énormes problèmes dans ce registre", a-t-il ajouté.

Pour remettre le train sur rails, la FAF a procédé à un changement du système de compétition, à l'occasion de l'assemblée générale extraordinaire tenue mardi matin à Alger et qui a approuvé à l'unanimité le nouveau système de compétition.

Le changement touchera tous les paliers et porte notamment sur la réduction du nombre des clubs professionnels à 18 clubs au lieu de 32 à partir de la saison prochaine.

Invité à donner son avis à ce propos, le ministre dira



"seul le temps jugera si la décision portant sur le changement du système de compétition des différents paliers dans le football algérien a été judicieuse ou non".

"En tant que ministre, nous n'avons pas le droit de nous interférer dans les affaires des fédérations.

La Fédération algérienne de football (FAF), par le biais de son assemblée générale, a adopté un nouveau système de compétition que personne ne peut le juger maintenant", a-t-il poursuivi.

Cette option a pour but de "sauver le professionnalisme" en Algérie, selon le président

de la FAF, Kheïreddine Zetchi, lequel professionnalisme instauré en 2010 mais qui a conduit à la faillite de la quasi-totalité des clubs concernés.

Assurant être en contacts permanents avec la FAF au sujet notamment du changement du système de compétition pour prendre les mesures nécessaires au profit des clubs de l'élite, le même responsable a tenu à adresser un message aux clubs qui leur reproche notamment "le peu d'intérêt accordé à la formation".

"Ce que je constate, c'est que tous les moyens financiers sont orientés par les di-

rigeants de clubs vers leurs équipes premières, négligeant totalement la formation qui demeure pourtant la gage de la réussite de tout projet sportif", s'est-il encore insurgé.

Par ailleurs et revenant sur la récente participation du sport algérien dans les Jeux africains au Maroc, le ministre a annoncé que la tutelle va désormais récompenser les fédérations qui ont réussi de bons résultats pour la circonstance, en leur accordant plus de moyens financiers pour progresser davantage, contrairement aux fédérations qui étaient loin des prévisions.

Pas de fermeture du stade du 5-Juillet (ministre)

Le stade du 5-juillet restera ouvert pour la compétition en dépit de la détérioration de sa pelouse en gazon naturelle, a assuré à Oran le ministre de la jeunesse et des sports, Abderraouf Bernaoui.

"Le stade du 5-juillet ne sera pas fermé, contrairement à ce qu'avancent certains.

La pelouse a certes pris un coup depuis quelques temps, mais je suis persuadé

qu'elle retrouvera très bientôt toute sa splendeur", a déclaré le ministre à l'APS, mardi soir en marge de la présentation officielle de l'identité visuelle de la 19e édition des jeux méditerranéens que va abriter Oran en 2021.

Théâtre de plusieurs rencontres depuis l'ouverture de la nouvelle saison footballistique en aout dernier, la pelouse du stade olympique a fait l'objet d'acérés

critiques de la part de ses utilisateurs, y compris l'entraîneur de la sélection algérienne, Djamel Belmadi, qui a même écarté l'éventualité de programmer dans un avenir proche un autre match des Verts dans ledit stade à l'issue de la précédente sortie amicale des Verts contre le Bénin (victoire 1-0), le 9 septembre en cours. "C'est tout à fait normal que la pelouse du 5-juillet se détériore de la sorte, car elle est tout simplement surexploitée depuis quelques temps, même si on n'avait vraiment pas d'autre choix", a encore précisé M. Bernaoui.

Outre la précédente rencontre de l'équipe nationale, le stade du 5-juillet a également accueilli plusieurs rencontres de championnat de Ligue 1, ainsi celles entrant dans le cadre des deux compétitions africaines interclubs, rappelle-t-on. Le problème des infrastructures footballistique se pose avec acuité dans la capitale, où seulement le stade du 5-juillet est homologué par la Confédération africaine de la discipline.

"Et comme un malheur n'arrive jamais seul, les stades d'El Harrach et du 20-aout sont fermés pour travaux", a regretté le même responsable, assurant au passage que la réception dans les mois à venir du nouveau stade de Baraki, en attendant aussi celui de Douera, réglera sensiblement ce pertinent problème.

Le stade du 5-juillet, qui subit actuellement des travaux de réfection au niveau de sa pelouse, abritera mardi prochain au autre match comptant pour les 16es de finale aller de la Coupe arabe du club entre le MC Alger et Dhofar (Oman), souligne-t-on.

ELIMINATOIRES DU CHAN-2020 / ALGÉRIE - MAROC :

Boukhlefaya et Rebaï forfaits pour cause de blessure (FAF)

Blessés, le gardien du CA Bordj Bou Arréridj Zakaria Boukhlefaya et le milieu de terrain du MC Alger Miloud Rebaï ont déclaré forfait pour le prochain match de l'Equipe nationale des joueurs locaux, prévu samedi à Blida face au Maroc, dans le cadre des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (CHAN-2020), a-t-on appris mercredi

auprès de la Fédération algérienne de football (FAF).

"Boukhlefaya et Rebaï ont été libérés du stage bloqué actuellement en cours du Centre technique national de Sidi-Moussa, et le staff technique les a remplacés respectivement par le gardien du Paradou AC, Toufik Moussaoui et le milieu récupérateur de l'USM Alger, Hamza Koudri", a précisé la

FAF dans un communiqué, sans donner plus de détails sur la nature des blessures dont souffrent Boukhlefaya et Rebaï.

Deux nouvelles défections donc au sein de l'effectif des Verts, après ceux des Constantinois Hocine Benayada, Smail Belkacemi et Islam Chahrouh, laissés à la disposition de leur club, le CSC, en prévision du

match "retour" contre Al-Muharrraq du Bahreïn (0-2) disputé mardi à Manama, dans le cadre du tour préliminaire de Ligue des champions arabes.

Le match Algérie - Maroc est prévu samedi, à 19h15, au stade Mustapha Tchaker de Blida, alors que la phase finale du CHAN-2020 se déroulera au Cameroun.

NIGER :

Démission du sélectionneur François Zahoui

L'Ivoirien François Zahoui et la Fédération nigérienne de football (Fénifoot) ont mis un terme à leur collaboration, ont indiqué l'entraîneur et la Fénifoot, mardi.

"Sachez que je ne suis plus avec la sélection nigérienne, j'ai décidé de partir pour des raisons personnelles", a tweeté l'ancien coach de la Côte d'Ivoire. Le technicien ivoirien a dirigé le "Mena" de

2015 à 2019. Récemment, il a été auditionné par la Fédération guinéenne de football pour le poste de sélectionneur du ½ Sily National. Un poste finalement attribué au Français Didier Six.

L'ancien sélectionneur de la Côte d'Ivoire François Zahoui a été nommé sélectionneur de l'équipe nationale du Niger en mai 2015 et a mené l'équipe au Championnat d'Afrique des Nations 2016,

où elle a été éliminée en phase de groupes. Il les a également menés à une troisième place à la Coupe de l'Union ouest-africaine de football au Ghana l'année suivante.

Zahoui était coach de la Côte d'Ivoire lorsque les éléphants ont terminé deuxième de la Coupe d'Afrique des Nations 2012 au Gabon et perdu en Guinée équatoriale aux tirs au but face à la Zambie en finale.

AFFAIRE C. AFRICAINE: La Fifa exige le paiement des indemnités de transfert de Chenihi pour restituer les 6 points défalqués

La Fédération Internationale de football a informé la Fédération tunisienne (FTF) mardi que la restitution des points retirés au Club Africain exige l'envoi par ce dernier à l'instance internationale d'une copie du transfert des indemnités de transfert du joueur algérien Ibrahim Chenihi au MC Eulma (Algérie), rapporte la FTF sur sa page officielle.

"La FTF attend de recevoir du Club Africain ce document pour être transmis à la FIFA afin que sa commission de discipline puisse classer l'affaire", précise l'instance fédérale.

La Fédération tunisienne de football (FTF) avait adressé le week-end dernier une correspondance à la Fédération internationale de Football, l'exhortant à revenir sur sa décision de retirer six points au Club africain en guise de sanction pour l'affaire de transfert du joueur.

La FTF a indiqué avoir demandé à la FIFA de prendre en compte les bonnes intentions du comité directeur du Club africain s'agissant du premier versement au club d'El Eulma, soulignant la détermination du club tunisien à reprendre à nouveau des procédures de règlement s'il s'avère que le document requis n'ait pas parvenu à la banque en question.

La commission de discipline



de la FIFA avait décidé début septembre de retirer six points au club africain en championnat de Ligue 1 pour

non règlement des dus que le club algérien d'El Eulma réclame au comité directeur du CASuite au transfert d'Ibrahim

Chenihi. Le Club Africain occupe désormais la 13e place avec zéro point après la défalcation de 6 points.

RDC:

"Investigations" dans l'affaire des "15 millions" (parquet)

Le parquet a indiqué mardi qu'il menait des "investigations" dans l'affaire dite des "15 millions de dollars", un présumé détournement de fonds publics sur lequel le président de la République démocratique du Congo Félix Tshisekedi vient de s'exprimer pour la première fois.

Le bureau du procureur général près la cour de Cassation a confirmé avoir reçu un rapport "sur l'éventuelle disparition" de cette somme, selon un communiqué.

"En attendant l'issue des investigations que mènent ses services, il est demandé aux uns et aux autres de s'abstenir d'in-

terférer" dans l'enquête, ajoute le communiqué signé par un haut magistrat du parquet, Victor Mumba.

Le rapport sur l'affaire des 15 millions de dollars a été transmis par l'inspection générale des finances.

Ce rapport cite le directeur de cabinet du président de la République et allié politique du président, Vital Kamerhe, parmi les quatre responsables d'une "irrégularité". Ces 15 millions de dollars n'ont pas été versés au Trésor public, mais sur un autre compte, qui a été "vidé", avait indiqué une source proche du dossier. Techniquement, ces 15 millions correspondaient

à une retenue de 15% au bénéfice du Trésor public sur une somme de 100 millions versés par l'Etat à sept compagnies pétrolières (dont Total) pour compenser le gel des prix à la pompe.

"Puisque je me bats pour un Etat de droit, pour l'indépendance de la justice, je laisse les institutions judiciaires faire leur travail en toute indépendance", a déclaré le président Tshisekedi au quotidien Le Soir à la veille de son arrivée en visite officielle à Bruxelles lundi. Le président assure avoir reçu "l'inspecteur général des Finances afin de le rassurer en cas de menaces".

LIGUE DES CHAMPIONS:

8 supporters lillois en garde à vue à Amsterdam pour violences

La police néerlandaise a placé dans la nuit de mardi à mercredi 8 supporters lillois en garde à vue pour violences dans l'espace public survenues à Amsterdam avant le match de Ligue des Champions entre Lille et l'Ajax.

Plus de 300 supporters français avaient été arrêtés, à quelques heures du coup d'envoi, dans une station de métro dans le sud-est d'Amsterdam,

non loin du stade Johan Cruyff Arena, antre de l'Ajax.

"Huit supporters français ont été placés en garde à vue.

Ils sont suspectés de violences dans l'espace public à la station de métro Strandvliet", a déclaré la police amstellodamoise sur Twitter, précisant que les autres supporters avaient tous été relâchés au cours de la soirée.

L'Ajax Amsterdam a battu

Lille 3-0 mardi pour le compte de la 1ère journée de Ligue des champions, une compétition que les Lillois retrouvaient après sept ans d'absence.

Près de 3.000 supporters des Dogues avaient fait le court déplacement (300 kilomètres) aux Pays-Bas pour assister au retour de leur équipe en C1.

Plusieurs centaines de personnes se dirigeaient pacifiquement vers le centre-ville

quand une vingtaine de supporters auraient lancé des fumigènes sur des rames de métro et perturbé le trafic.

La police aurait arrêté ces fauteurs de troubles ainsi que tous les supporters lillois qui se trouvaient à proximité.

Certains des supporters arrêtés marchaient sur les voies du métro, selon la télévision locale AT5.

CAN 2019:

Les arbitres Ghorbal, Gourari et Itchiali honorés par la FAF

Les arbitres Mustapha Ghorbal, Mokrane Gourari et Abdelhak Itchiali ont été honorés par la Fédération algérienne de football, lors d'une petite cérémonie ayant précédé les travaux de l'Assemblée générale extraordinaire de l'instance, tenue mardi au Centre technique national de Sidi-Moussa.

Des trophées et des cadeaux symboliques ont été remis à ces referees, notamment, pour leur bon parcours lors

de la dernière Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019) disputée en Egypte et ayant vu l'Algérie sacrée.

C'était même un double hommage, puisque la FAF a chargé des membres de l'Equipe du FLN de leur remettre ces trophées.

Ainsi, Ghorbal a reçu ses cadeaux de la part de Mohamed Maouche, Gourari de la part de Said Amara et Itchiali de la part Abdelkrim Kerroum.

Les organisateurs de la cérémonie ont tenu également à observer une minute de silence à la mémoire des acteurs de football disparus dernièrement notamment, les anciens joueurs Kechamli et Krokro, ainsi que l'ancien président de la JSM Béjaïa, Zahir Tiab.

Les organisateurs ont eu même une pensée pour les supporters décédés à Jijel, en fêtant le sacre de la sélection nationale en Egypte.

CHAMPIONNAT NATIONAL AMATEUR - GROUPE EST (2^E JOURNÉE) : Programme des rencontres

Programme des rencontres de la 2^{ème} journée du Championnat National Amateur (Groupe Est), prévues jeudi (16h00) :

US Tébessa - JS D Jijel
AB Chelghoum Laid - CRB Ouled Djellal
NRB Telegma - USM Ain Beida
NT Souf - CRB Kais
CR Village Moussa - MSP Batna
CA Batna - CRB Ain Fakroun (Huis-Clos)
US Chaouia - MO Constantine
USM Khenchela - HB Chelghoum Laid (Huis-Clos)

Classement	Pts J
1). MO Constantine	3 1
--). CRB Ain Fakroun	3 1
--). NT Souf	3 1
--). MSP Batna	3 1
5). US Tébessa	1 1
--). USM Khenchela	1 1
--). HB Chelghoum Laid	1 1
--). US Chaouia	1 1
--). CRB Kais	1 1
--). CRB Ouled Djellal	1 1
--). USM Ain Beida	1 1
--). AB Chelghoum Laid	1 1
13). CR Village Moussa	0 1
--). JS D Jijel	0 1
--). NRB Telegma	0 1
--). CA Batna	0 1

CAN 2019 (U23)/ PHASE FINALE: Tirage au sort le 3 octobre à Alexandrie (CAF)

Le tirage au sort de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 23 ans aura lieu le jeudi 3 octobre 2019 au Palais Haremlek à 17h00 (15H00 GMT), a annoncé mardi la Confédération africaine de football (CAF).

Selon la même source, le complexe emblématique et historique de Montaza, situé dans la ville égyptienne d'Alexandrie, accueillera la cérémonie du tirage au sort. Les huit équipes que sont l'Egypte, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Nigéria, l'Afrique du Sud et la Zambie connaîtront l'identité de leurs adversaires dans le légendaire palais du XIXe siècle, construit sur une haute colline et surplombant la magnifique plage d'Alexandrie.

Les représentants des équipes qualifiées devraient être présents pour l'événement qui donnera le ton pour le tournoi final prévu du 8 au 22 novembre 2019. La capitale égyptienne accueillera tous les matchs qui se disputeront au stade international du Caire et au stade Al Salam. Les trois premiers à l'issue du tournoi se qualifieront pour les Jeux Olympiques de 2020 à Tokyo afin d'y représenter l'Afrique. Pour rappel, la sélection algérienne avait été éliminée par son homologue ghanéenne au troisième et dernier tour des qualifications. Les deux équipes avaient fait match nul (1-1) à Accra. La manche retour disputée à Sétif est revenue aux Ghanéens (1-0).

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel
Cinquième édition, 2019**

« Les vertus du dialogue »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa cinquième édition, comptant pour l'année 2019, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2019.

Ce prix a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2018 - 2019.

Thème du concours: « Les vertus du dialogue »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1^{er} lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2^e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3^e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

- a) Pièces administratives :
 - Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
 - Attestation de travail datée de moins de trois mois.
- b) Œuvre objet de participation :
 - L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.
- c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
 - Données personnelles sur le candidat ;
 - Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
 - Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 10 octobre 2019.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

KOKE : «GRIEZMANN? SA DÉCISION»

"Plus que de me blesser, c'était sa décision. Beaucoup de joueurs, et pas seulement Griezmann, sont en contact avec des clubs, qui leur écrivent. (...) C'est sa décision, et chacun fait ce qu'il veut de sa vie, entre guillemets. Il faut le remercier pour ces cinq années, durant lesquelles il a tout donné, sur le terrain. Je n'ai pas grand-chose à ajouter", a confié le Colchonero avec amertume et un brin de nostalgie.



ANCELOTTI : "JE SUIS CONTENT DE NOTRE MANIÈRE DE JOUER»

S'il a reconnu que tout n'avait pas été parfait, l'entraîneur napolitain s'est montré satisfait après la victoire des siens contre Liverpool (2-0).

Naples a parfaitement entamé sa phase de poules de Ligue des champions en faisant chuter le champion en titre, Liverpool, au San Paolo (2-0). Une victoire acquise en fin de match - comme la saison passée - qui a donné le sourire à Carlo Ancelotti, heureux de la prestation de ses joueurs.

"Notre plan de jeu, notre stratégie, était d'accomplir une performance globale, dans tous les secteurs. Nous voulions presser haut quand il le fallait, nous voulions défendre bas quand il le fallait, a détaillé le technicien italien après le coup de sifflet final. Nous avons bien fait cela. Je pense que l'équipe doit encore s'habituer à ce que je lui demande.

"Tout n'a pas été parfait ce soir concernant notre performance. Par exemple, quand Liverpool a pris le contrôle du match, notre équipe a eu du mal à garder son calme, mais n'a jamais perdu le fil du match, à savoir défendre de façon très compacte. Les deux buts sont venus de deux situations curieuses mais je suis très content de notre manière de jouer ce soir."

Matic confirme sa frustration

Le milieu de terrain de Manchester United, Nemanja Matic, a fait part de sa frustration concernant son temps de jeu actuel. Convoité par plusieurs clubs italiens notamment, l'ancien joueur de Chelsea n'exclut pas un départ en janvier prochain.

Dans des propos rapportés par Sky Sports, Nemanja Matic fait part de son mécontentement concernant son temps de jeu sous les ordres d'Ole-Gunnar Solskjaer : « Bien sûr que oui [cela a été frustrant] », a dit Matic. « Je veux jouer, je fais toujours de mon mieux pour l'équipe » a-t-il déclaré. Agé de 31 ans, Nemanja Matic a connu sa première titularisation de la saison face à Leicester City samedi (1-0).

Il sait que la concurrence est normale dans un club comme Manchester United : « L'entraîneur est l'homme qui choisit l'équipe et quand vous êtes sur le banc, vous n'êtes pas heureux, mais j'essaie de le convaincre de changer d'avis et de me choisir pour jouer » a-t-il ajouté. Selon la presse italienne, le Milan AC et l'Inter Milan seraient intéressés pour accueillir le joueur manucien dès janvier.



RONALDO AURAIT PU SIGNER À ARSENAL EN 2003

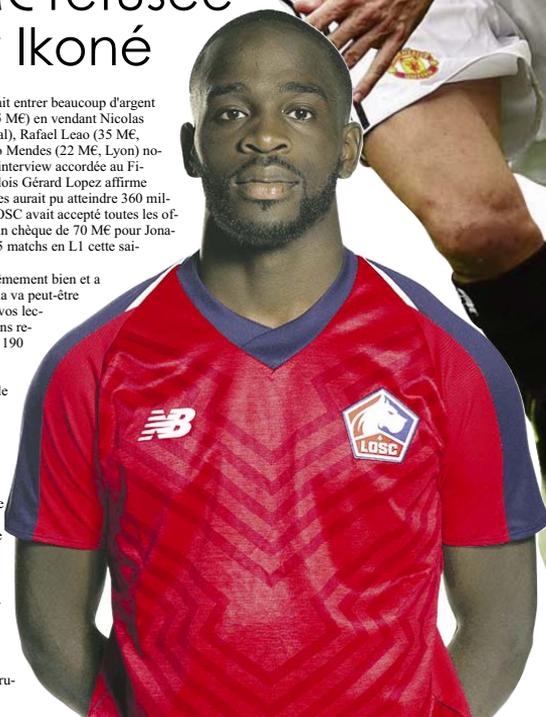
S'il fait désormais les beaux jours de la Juventus, Cristiano Ronaldo (34 ans, 3 matchs et 1 but en Serie A cette saison) aurait pu avoir une trajectoire différente au cours de son immense carrière. En effet, l'attaquant portugais n'était pas loin de signer à Arsenal, plutôt que Manchester United, en 2003. "J'étais vraiment sur le point de rejoindre Arsenal. J'apprécie ce qu'ils ont fait pour moi, en particulier Arsène Wenger. C'est un club fantastique", a indiqué le quintuple Ballon d'Or pour l'ITV. La raison de ce transfert avorté ? L'offre de 13,5 millions d'euros des Red Devils au Sporting. Arsenal n'en proposait que 5...

Une offre de 70 M€ refusée pour Ikoné

Cet été, Lille a fait entrer beaucoup d'argent dans les caisses (165 M€) en vendant Nicolas Pépé (80 M€, Arsenal), Rafael Leao (35 M€, Milan AC) et Thiago Mendes (22 M€, Lyon) notamment. Dans une interview accordée au Figaro, le président lillois Gérard Lopez affirme que le total des ventes aurait pu atteindre 360 millions d'euros si le LOSC avait accepté toutes les offres, et notamment un chèque de 70 M€ pour Jonathan Ikoné (21 ans, 5 matchs en L1 cette saison).

"Le club va extrêmement bien et les reines solides. Cela va peut-être choquer certains de vos lecteurs, mais nous avons refusé pour à peu près 190 millions d'euros de transferts sur cinq joueurs cet été, révèle le patron des Dogues. Il y a notamment eu une offre de 70 M€ pour Jonathan Ikoné en provenance d'Italie. Si nous étions à Lille uniquement pour faire du trading et de l'argent, comme certains le disent, nous aurions pu faire des ventes pour 360 M€. Mais on ne l'a pas fait."

Lille a même réinvesti une partie de l'argent perçu en recrutant pour 86,5 M€.



Aubameyang, du jamais-vu depuis 1963

Auteur d'un doublé, dimanche, lors du match nul concédé par Arsenal à Watford (2-2), Pierre-Emerick Aubameyang n'en finit plus d'affoler les compteurs avec désormais 37 buts inscrits lors de ses 54 premiers matches de Premier League.

A tel point qu'il faut remonter à 1963 et Joe Baker pour trouver trace d'un attaquant des Gunners plus prolifique. L'international anglais comptait en effet 42 buts après 54 matches.

A noter par ailleurs que l'ancien Stéphanois, avec neuf passes décisives en plus, est impliqué dans 46 buts depuis son arrivée. Sur la période, seul Mohamed Salah fait mieux (53).



ALGÉRIE - ANGOLA Le président de la CC d'Angola reçu par le premier président de la Cour suprême et la présidente du Conseil d'Etat

Lors de ces entretiens, M. Tabi a passé en revue "l'histoire de l'organisation judiciaire en Algérie ainsi que l'organisation et les prérogatives de la Cour suprême", tandis que la présidente du Conseil d'Etat a présenté un aperçu sur "le double degré de l'organisation judiciaire et les missions du Conseil d'Etat en cette matière", précise la même source.

En visite officielle en Algérie, le président de la Cour constitutionnelle d'Angola a abordé, durant ces deux rencontres, "l'évolution du système judiciaire de son pays" Il a également visité les sièges des deux institutions judiciaires (Cour Suprême et Conseil d'Etat) pour s'enquérir de leur organisation et leur fonctionnement".



COOPÉRATION ENTRE L'ALGÉRIE ET L'INDONÉSIE : Les accords paraphés ont renforcé les relations économiques entre les 2 pays

Les accords de coopération paraphés entre l'Algérie et l'Indonésie en 2016 ont contribué à renforcer les relations économiques et le volume des échanges commerciaux entre les deux pays, a déclaré mardi à Constantine l'ambassadrice d'Indonésie en Algérie, Safira Mashrusah. "Le volume d'échange commercial entre les deux pays a atteint 600 millions de dollars en 2018 contre 450 millions de dollars en 2016", a précisé la diplomate au cours d'une rencontre avec des opérateurs économiques locaux, tenue à la Chambre du commerce et d'industrie, CCI-Rhumel.

Elle a, dans ce sens, invité les investisseurs algériens et indonésiens à saisir les opportunités offertes pour la promotion des relations économiques entre les deux pays, soulignant que le secteur pharmaceutique, ainsi que ceux de l'industrie mécanique et l'agroalimentaire présentent "des occasions réelles" de partenariats entre les opérateurs algériens et indonésiens.

De son côté, le directeur de la Chambre du commerce et d'industrie Rhumel, Abdelkrim Benbouriche, a indiqué que la visite de la diplomate indonésienne dans la wilaya de Constantine vise à relancer le partenariat entre les deux pays et à promouvoir la coopération dans plusieurs domaines.

L'ambassadrice d'Indonésie en Algérie a assisté, à l'université des sciences islamiques Emir Abdelkader, à l'ouverture d'une exposition dédiée au Président indonésien Sukarno (1901-1970), premier chef d'Etat de la République d'Indonésie (1945-1967), et à la conférence de Bandung, tenue en 1955 en Indonésie qui avait réuni, pour la première fois, les représentants des pays non alignés africains et asiatiques.

La diplomate prendra part, jeudi prochain, aux travaux du forum local sur l'économie en présence des cadres et opérateurs des secteurs industriels et économiques.

ARMÉE/SECOURS Les garde-côtes portent secours à un groupe d'émigrants clandestins suite au naufrage de leur embarcation au large d'Oran

Des unités des Garde-côtes relevant des Forces navales algériennes ont porté secours et assistance à un groupe d'émigrants clandestins, suite au naufrage de leur embarcation de construction artisanale au nord du cap Falcon à Oran, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de ses missions humanitaires et suite à un appel de détresse, des unités des Garde-côtes relevant des Forces navales algériennes ont réussi, aujourd'hui 17 septembre 2019, à porter secours et assistance à un groupe d'émigrants clandestins suite au naufrage de leur

embarcation de construction artisanale à cinq (05) miles nautiques au nord de Cap Falcon à Oran/2ème Région militaire", précise la même source. "L'opération menée par des vedettes de recherche et de sauvetage, a permis d'évacuer huit (08) personnes et de repêcher trois (03) cadavres qui ont été pris en charge par les services spécialisés, alors que les recherches pour les autres disparus se poursuivent", ajoute le même source. "Cette intervention reflète les efforts consentis par nos Forces navales dans le cadre de leurs missions, notamment humanitaires", précise le communiqué du MDN.

DGSN: Ali Ferrag installé dans ses nouvelles fonctions de Directeur de l'Ecole supérieure de Police

Le Contrôleur de police, Ali Ferrag a été installé, mardi, dans ses nouvelles fonctions de Directeur l'Ecole supérieure de Police "Ali Tounsi", en remplacement du Contrôleur de police, Laid Arezki, indique un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

L'Inspecteur général de la Sûreté nationale, le Contrôleur de police, Djamel Benderradji a présidé, au nom de du Directeur général de la Sûreté nationale, Khelifa Ounissi, la cérémonie d'installation du nouveau Directeur qui s'est déroulée au siège de l'Ecole supérieure de Police en



présence de directeurs et chefs de services centraux et de cadres en charge de la formation et l'encadrement à l'Ecole, ajoute la même source.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Relizane : saisie de plus de 720 qx d'acier et de maïs (gendarmerie nationale)

Les éléments du groupement territorial de la gendarmerie nationale de Relizane ont saisi dernièrement 725 quintaux d'acier et de maïs, ainsi que des vêtements féminins dans quatre opérations distinctes, a-t-on appris mardi auprès de ce corps sécuritaire. Les marchandises ont été saisies dans le cadre de la lutte contre la criminalité au travers le territoire de la wilaya pour "défaut de facturation" et "non possession de documents d'exercice d'activité commer-

ciale", a-t-on indiqué. Les services de sécurité routière ont intercepté, sur l'autoroute Est-ouest, deux tracteurs chargés d'acier d'un total de 455,2 qx. La 3e opération a permis de saisir 260 quintaux de maïs suite à l'interception d'un tracteur semiermoreur sur la route nationale 4 (RN4). Pour ce qui est de la 4e opération, les services de sécurité routière ont saisi, au cours d'un barrage de contrôle, une quantité d'habit féminin, soit 2.268 unités vestimentaires.

Saisie de plus de 113 kg de kif traité à Adrar

Un détachement de l'Armée nationale populaire a saisi, mardi à Adrar, 113,6 kilogrammes de kif traité, a indiqué mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée Nationale Populaire a saisi, le 17 septembre 2019 à Adrar/3eRM, 113,6 kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie Nationale ont appréhendé, à Relizane/2eRM, deux (02) narcotrafiquants en leur possession 2.338 comprimés psychotropes", a précisé la même source. Ils ont également intercepté deux contrebandiers à bord d'un ca-

mion chargé de 1.808 unités de différentes boissons à Béchar/3ème Région militaire (RM), a ajouté la même source. D'autre part, des Garde-côtes et des éléments de la Gendarmerie nationale ont procédé au démantèlement de deux réseaux d'émigration clandestine et à l'arrestation de 18 personnes et la saisie de trois embarcations et divers objets, à Chlef /1èreRM et Oran/2èmeRM, alors que des Garde-côtes ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 70 personnes qui étaient à bord d'embarcations de construction artisanale, a relevé la même source.

APS

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Une cache d'armes et de munitions découverte à Tamanrasset

Une cache contenant des armes de guerre et des munitions a été découverte mardi à Tamanrasset par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte anti-

terroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 17 septembre 2019 lors d'une patrouille de fouille et de recherche près de la bande frontalière sud à Tamanrasset/6eRM, une cache d'armes et de munitions", a souligné le

MDN. La cache découverte contenait "une (01) mitrailleuse lourde de type KPVT de calibre 14,5 mm, deux (02) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, trois (03) fusils semi-automatiques de type Simonov, (10) Obus de mortiers de calibre 82 mm, 388 Fusées de calibres 82 et 37 mm, en plus

de 847 balles de différents calibres et de sept (07) chargeurs de munitions", a-t-il précisé.

Cinq (05) bombes de confection artisanale ont été, par ailleurs, découvertes et détruites à Collo, wilaya de Skikda (5e RM) par un autre détachement de l'ANP, ajouta la même source. "Ces résultats réalisés

sur le terrain confirment, une fois de plus, l'engagement et la détermination des unités de l'Armée nationale populaire à garantir la sécurisation de nos frontières et à empêcher toute tentative d'atteinte à l'intégrité et la sécurité du territoire national", a affirmé le MDN.

APS